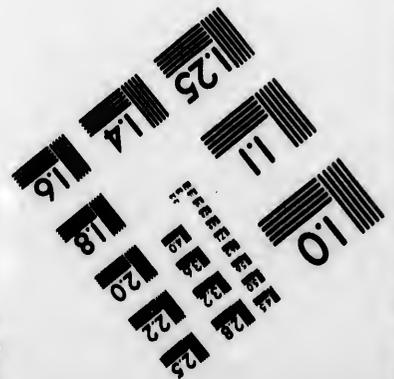
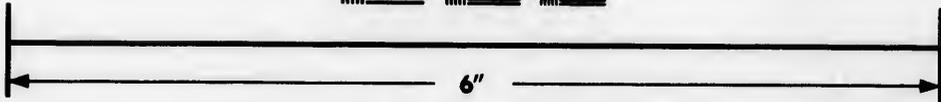
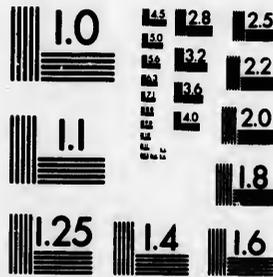


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.4 1.8 2.0 2.2 2.5  
2.8 3.2 3.6

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

1.0  
1.4  
1.8

**© 1983**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

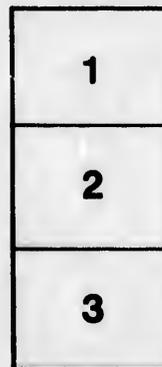
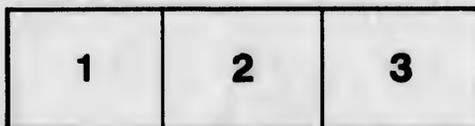
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
odifier  
une  
nage

rrata  
to

pelure,  
n à.

32X



*See. Foligno for  
nos 1 to 5*

**Séries du Champ de bataille N° 5**

# JOURNAL

DES FAITS ARRIVÉS

## A L'ARME DE QUEBEC

CAPITAL DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONAL

PENDANT LA CAMPAGNE

DE L'ANNÉE 1759

—  
PAR M. DE FOLIGNE

---

QUEBEC

DES PRESSES DE LA COMMUNAUTÉ  
DES SŒURS FRANCISCAINES, PLAINES D'ABRAHAM

Carr Foligno, M. de.

---

Enregistré conformément à l'acte du Parlement  
du Canada sur la propriété littéraire.

---

SÉRIES DU CHAMP DE BATAILLE N° 5

MÉMOIRES SUR LE SIÈGE DE QUÉBEC

Imprimé sur le site même du Champ de bataille  
d'après un exemplaire resté en la possession de A. G. Doughty.

# JOURNAL

DES FAITS ARRIVÉS

A L'ARME DE QUEBEC

CAPITAL DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONAL

PENDANT LA CAMPAGNE

DE L'ANNÉE 1759

---

FC386

.5

F6

Imprimé par les Sœurs Franciscaines de Québec, à  
leur atelier d'imprimerie. situé à l'endroit même  
où s'est livrée la bataille du 13 septembre 1759.

A la mémoire de  
**WOLFE et MONTCALM**

*«Sunt lachryma rerum, et mentem mortalia tangunt.»*

## JOURNAL DE FOLIGNE

---

FRANCIS Parkman, dans son appendice à « Montcalm et Wolfe, » dit que le manuscrit le plus important non encore publié, concernant le Siège de Québec, est le journal de Foligné.

Ce journal renferme beaucoup de renseignements précis au sujet des fortifications des Français, ainsi que des détails intéressants sur la condition des habitants de la ville pendant le Siège.

Il est imprimé *in extenso* pour la première fois parmi les documents intitulés « Série du Champ de bataille, » concernant le Siège de Québec.

# JOURNAL

DES FAITS ARRIVÉS

## A L'ARME DE QUEBEC

CAPITAL DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONAL

PENDANT LA CAMPAGNE

DE L'ANNE 1759

PAR M. DE FOLIGNÉ

**J**OURNAL memoratif de ce qui c'est passé de plus remarquable pendant qu'a duré le siège de la ville de quebec capitale du Canada située dans La merique Septentrionale, et des faits arrivés à notre armée composée des Bataillons de la Sarre, Royal Roussillon, Guienne, Béarn, Languedoc, troupes de la Colonie et milices du pays faisant le nombre de 11 à 12 mille hommes commandée en personne par Mr. le Marquis de Vaudreuil gouverneur Général de toute la nouvelle france, Mr. le Marquis de Mont Calm, lieutenant général des troupes de Sa Majesté, Mr. le Ch<sup>r</sup> de Levy maréchal de camp et Mr. De Senerzerque brigadier des armées du Roy Command<sup>t</sup> le Bataillon de la Sarre; pour servir à Mr. De Foligné

cap<sup>te</sup> en second de la corvette le Swinton de Brest employé officier command<sup>ant</sup> la batterie de la droite des Remparts du côté du fleuve ayant sous ses ordres 140 hommes matelots canoniers et servants pour le service de 20 canons de 18 et 12 avec deux gros mortiers.

Description de la haute et basse Ville de quebec capitale de La merique Septentrionale.

La ville de quebec est située sur une montagne très escarpée batye en amphithéâtre, ayant haute et basse ville devant laquelle passe le beau fleuve St. Laurent, un des plus considerables du monde, son enceinte peut avoir 11 à 12 cent toises de circonference bornée au nord par la petite riviere St. Charles qui se perd dans les terres: au sud par le fleuve qui peut avoir 7 à 800 toises de largeur à traverser devant la ville, à l'est par le même fleuve qui forme le grand canal de cette belle riviere, ou se trouve précisément la rade qui s'étend du N. N. E. au S. S. O. ou peuvent mouiller les vaisseaux depuis les 28 brasses jusqu'à 14 avec un très bon fond de sable vaseux. L'eau est très claire et bonne à boire, à l'ouest par la grand terre et chemin Royal qui conduit à la ville de Montréal, fermée d'un très foible mur depuis le S. S. O. au N. N. O. élevé de 25 à 30 pieds avec des espèces de fossés sans ouvrages avancés, toute cette partie de remparts est garnie de 52 canons

depuis le calibre de 12 à 2\* de balle, sans qu'aucun puisse battre en rase campagne tous battent en flanc et dans les deffiles en sorte qu'ils ne sont utiles qu'en cas que les ennemis voulussent escaler.

Quebec a trois portes qui se trouvent dans la partie marée sans ponts levys, dont une au S. S. O. qu'on nomme porte St Louis qui conduit sur le chemin de la côte d'abraham, et de Samos, la seconde se nomme la porte St Jean qui conduit au chemin de Ste foix paroisse éloignée de quebec d'une lieue et demy. Enfin la troisieme se nomme porte du palais qui conduit dans le faubourg St Roch. et chemin qui vât droit à l'hopital general fondé par Mr. de St. Vallié second évêque de Quebec pour recevoir trente à 40 pauvres ; depuis la guerre cet hopital sert à recevoir les malades des troupes de terre, les filles hospitalières de la Misericorde de Jesus sous la règle de St Augustin deservent le dit hopital, elles sont en grande reputation par leur charité pour les pauvres mallades. Cette même porte conduit encore au chemin de paroisses de Beauport et Charlesbourg éloignées de la ville l'un et l'autre de deux lieues. La partie du nord est tres escarpée garnie de palissades de six pieds de haut defendue par trois petites batteries de 8 pieces de canons du calibre de 18 et 12.

Les remparts du côté du fleuve qui deffendent

la rade sont garnis depuis le N. N. E. au S. S. E. de 42 canons du calibre de 24, 18, et 12 avec six gros mortiers de fer et un de fonte ; toute cette batterie est à barbette, soutenue d'un mauvais parapet de pierre.

Depuis le S. S. E. au S. S. O. cette partie de remparts est garnie de pallissades qui vont joindre le bout du mur du S. S. O. deffendus par deux differentes batteries de 16 canons de 24. 18. 12 et 8 avec deux mortiers.

La basse ville ou se tient tout le commerce est deffendue par quatre differentes batteries qui battent la rade munies de canons de 36. 24. 18. 12 et 8 de balle ; ces batteries se nomment Batterie de Saint Charles, Batterie dauphine, Batterie royalle, et Batterie de la construction.

Le Palais de l'intendance qui se trouve en dehors de la ville dans le O. N. O. sur le bord de la riviere Saint Charles ou se trouve un quai, est deffendu par plusieurs canons de campagne et plusieurs doubles pallissades, sur le chemin qui conduit à St. Roch. Dans le chemin de la haute et de la basse ville il y a deux batteries à barbettes de quatre canons qui deffendent la communication, telles estoient les forces de la capitale de la Nouvelle France lorsque toute la colonie estoit dans l'attente de nouvelles d'Europe, menacée de jour en jour de se trouver bloquée enfin & &

Le 12 May a huit heures du soir arriva Mr. de Bougainville Colonel ch<sup>er</sup>. de St. Louis chargé des paquets de la cour sans avoir eû la moindre nouvelle de la fregatte la Chezine sur laquelle ce Mr. avoit passé. Son arrivée causa tant de joye que dans l'instant son arrivée fut repandue par toute la ville, cette nouvelle estoit d'autant plus interessante qu'elle annonçoit une flotte, dans peu, de dix sept vaisseaux venant de Bourdeaux chargés de munitions de guerre et de bouche sous l'escorte de la fregatte le Macheault commande par Mr. Kannon Lieutenant de fregatte. Jamais joye ne fut plus générale elle ranima le cœur de tout un peuple qui pendant le cours d'un hyver de plus durs avoit été réduit a un quarteron de pain et demy livre de cheval, telle estoit la situation du peuple de Canadas lors de l'arrivée de Mr. Bougainville qui après avoir mis pieds à terre à l'intendance partit dans la nuit pour Montreal ou estoient alors nos généraux.

Mr. le General et Mr. le Marquis de Montcalm n'eurent pas plus tôt recus les paquets de la cour qui leurs donnoient connoissance de l'armement immense de l'Angleterre pour la conquête de notre colonie et que la flotte ennemie ne tarderoit pas de paroître en rivière, ce que sachant positivement Mr. le Marquis de Montcalm partit en toute diligence de Montreal ou il avoit monté depuis le

mois de mars pour ordonner ce qui devoit concerner notre armée pour la campagne de Carrillon.

Le 16 may est arrivé Mr. le Marquis de Montcalm avec Mr. le Ch<sup>er</sup>. de Levy aux acclamations de joye de tout le peuple de la ville de quebec, refusant de recevoir aucune visite etant uniquement occupé des instructions qu'ils venoient de recevoir de la cour.

Le 17 may nos generaux se transporterent sur les lieux ou ils pensoient que les ennemis pourroient faire leurs descentes, afin de reconnoitre les avantages du terrain. Ils reconnurent des lors les difficultés qu'il y auroit a le defendre, la longueur de deux lieues devenant considerable avec peu de monde, c'étoit cepd<sup>t</sup> cette distance que nos generaux trouverent depuis la riviere St. Charles jusqu'au Sault Montmorency ; pour couvrir la ville, ils projetterent de retrancher le terrain qu'ils venoient de reconnoitre : nos generaux n'étoient pas de retour à la ville qu'ils scurent l'arrivée d'un courier dépeché par Mons<sup>r</sup>. Aubert en observation à St. Barnabé, le courier du quel apprenoit une premiere division de 15 vais<sup>s</sup>. ennemis par le travers du Bique lieu distant de quebec de soixante lieues. Cette premiere nouvelle de l'arrivée de l'ennemi dans notre fleuve fut confirmée par un de nos vaisseaux venant de Brest lequel n'ayant eu aucune connoissance de notre flotte de Bor-

deux, crut d'abord faire route avec nos vaisseaux ce qu'il fit p<sup>dt</sup>. près d'un jour, ce n'est que lorsqu'il arriva a l'isle au coudre que les habitans du dit endroit luy dirent que la flotte de Mr. Kannon étoit très bien arrivé en rade a l'exception de trois navires de la flotte, ce que le cap<sup>no</sup>. de ce dernier vaisseau ne scut pas plutôt qu'il detacha un de ses officiers à nos generaux pour faire son rapport de quoy Mr. le Marquis de Montcalm ne fut pas plus tôt instruit qu'il envoya ordre aux Bataillons de la Sarre, Royal Roussillon, la Reine Languedoc, Guiénne et Bearn qui estoient encore dans leurs differens cartiers de se rendre en toute diligence qu'aussitot leur arrivée il feroit le coup de fusil, le 24, 26, 27 et 28 nos troupes arriverent l'hopital general sur la Riviere St. Charles distant de quebec de  $\frac{3}{4}$  lieue. Le 21 entrerent en rade de la ville deux de nos fregattes venant de Brest chargées de munitions de guerre et une flote de Rochefort chargée de farines et poudres.

Le 23 au soir est arrivée Mr. le Marquis de Vandreuil Gouverneur General qui des le lendemain detacha differents officiers porter ses ordres ; Mr. de St. Vincent Cap<sup>no</sup> Ch<sup>er</sup> de St. Louis avec deux lieutenants partit pour l'isle d'Orleans d'ou il devoit obliger les habitans de passer à la terre du nord avec tous leurs menages. Mr. de Lerry, Cap<sup>no</sup>. avec quelques officiers subalternes partit

pour la cote du sud pour obliger les habitans depuis les Camouraska de monter au dessus du Sault de la Chaudiere distant au sud a deux lieues au dessus de la ville, mais les derniers preferent de s'enfoncer dans la profondeur des bois malgré les ordres de M. le Général.

Cette 1<sup>re</sup>. precaution prise Mr. le General detacha d'autres officiers porteur de ses ordres dans toute l'entendue du gouvernement — ordre aux Cap<sup>ns</sup>. des paroisses de commander généralement qui quouque seroit en état de porter les armes et fait partir sur le champ pour venir camper, au camp formé par nos troupes de terre, depuis les ordres envoyés ou voyoit journellement arriver de toute part jeunes et vieux ; tout ce monde se trouva assez de force pour porter les armes et etre de la fête icy je dois dire à la louange des Canadiens que jamais ordres furent recus avec plus de joye et executés avec plus d'exactitude. En sorte que M. le Marquis de Mont Calm se vit au commencement de juin à la tête d'une armé de 11 à 12 mille hommes, tous de la meilleure volonté du monde à faire bien leur devoir.

Mr. le Marquis de Montcalm ne se fut pas plus tôt aperçu des heuruses dispo'ons de son armée qu'il voulut en profiter pour mettre tout ce monde en ouvrage ; en consequence il ordonna à Mr. de Pontle Roy ingenieur en chef de tracer les

ouvrages du terrain ou nos generaux pensoient devoir être le champ de bataille.

Le 28 may on commença par jetter differents ponts de batteau sur la riviere St. Charles pour communiquer plus aisement à la ville et aux differents postes, on commença par élever aux deux bouts des redoutes pour la defence du pont et un parapet depuis le fauxbourg St. Roch regnant le long de la riviere St. Charles à plus d'un quart de lieue au dessus de l'hospital general a la definition du quel se trouvoit le dernier pont de communication vis a vis de la terre de l'anglois.

Le 2 juin les vents de l'Est Nord Est petit frais le tems pluvieux arriverent quelque habitants de la Baye St. Paul qui rapportèrent que les 15 vais<sup>s</sup> anglois qu'on avoit vus au Bique estoient arrivés en rade de l'Isle au coudre le 23 du mois passé, de quoy nos generaux étant certains deciderent un conseil de guerre ou nos officiers de mer furent appellés; il fut arreté par ce premier conseil que l'on couleroit huit de nos navires dans la traverse cep<sup>dt</sup> avant l'execution de ce premier projet on voulut auparavant sonder ce qu'elle pouvoit avoir au juste de large Mr. Pelegrin Lieutenant de porte et pratique pour la riviere reçut des ordres en consequence; mais de retour il se trouva de l'impossibilité d'executer ce qui avoit été arreté au conseil de guerre, cep<sup>dt</sup> au rapport

de nos marains Canadiens cette traverse sy renommée devoit seule être un obstacle à l'entreprise des ennemis, qu'ils rougissent donc de honte d'avoir attendu au moment de voir les ennemis pour connoître le contraire nieront-ils le fait, d'avoir trompé la cour d'avoir exposé les armes du Roy et toute une colonie aux insultes pour ne s'être pas donné la peine de rien sonder, s'ils eussent travaillé comme il convenoit à de fidels sujets ils auroient trouvé milles toises au lieu de deux cents cinquante qu'ils la disoient avoir et auroient fait prendre d'autres seuretés pour leur capitale.

Le 3 juin Mr. le Ch<sup>r</sup> Niverville ét de la colonie qui avoit été detaché avec 30 françois et environ autant de sauvages abenaky au moment qu'on sçut les ennemis à l'Isle au Coudre pour y faire quelques prisonniers est arrivé sans avoir osé entrer dans l'isle, les sauvages n'ayant voulu se hasarder, Mr. Deriviere neg<sup>t</sup> a quebec lors que Mr. de Niverville luy accorda.

Ce même jour Mr. de Repentigny Cap<sup>ne</sup> de la Colonie Ch<sup>r</sup> de St. Louis reçut ordre avec un detachment de cinq cents hommes pour observer et garder le poste de St. Joachim paroisse distante au nord à dix lieues de Quebec.

Mr. de Courtemange Cap<sup>ne</sup> de la Colonie avec environ mille hommes tout françois que sauvages

fut destiné d'aller elever un camp au nord est de l'isle d'Orleans distante de la ville de trois lieues. Mr. le Marquis de Montcalm conjointement avec Mr. le Ch<sup>er</sup> de Levy s'occupoient à faire avancer les travaux de long du fleuve depuis le Sault Montmorency jusqu'à l'entrée de la Riviere St. Charles : jamais ouvrages ne s'éleverent plus vivement de sorte que nos generaux avoient la satisfaction de se voir bientôt en état de recevoir les ennemis dans leur descente ; rien de plus beau que ces retranchemens defendus de distance en distance par de bonnes redoutes garnies de plusieurs pieces de canons, deux vais<sup>x</sup> embossés à l'entrée de la petite riviere ayant dix pieces de canons, une chaîne de nature en outre, de sorte qu'il est impossible qu'on puisse forcer l'entree deffendue enfin pas nos batteries du quais de l'intendance.

Le 4 juin Mr. le Marquis de Montcalm fit battre un banc par lequel il faisoit exhorter tous ceux ou celles qui seroient inutiles au service de notre armée ou qui servoient dans le cas d'avoir peur de se retirer dans les gouvernements des Trois Rivieres ou de Montréal.

Ce memme jour sur les six a sept heures du soir est arrivé Monsieur Deriviere ayant trois prisonniers tous trois gardes marinne dont le plus jeune se trouve être le petit fils du second amiral.

Le 5 juin Mr. de Repentigny dépêcha un courrier par lequel il donnoit avis aux generaux que la premiere division des navires ennemis après avoir très bien fait la traverse, etoient mouilles par le travers du bout de l'Isle d'Orleans.

Ce memme jour arriva un courrier du poste de Mr. Aubert qui annonçoit une seconde division d'environ 20 navires qui parurent au Bique le 2 du soir ce qui avoit été annoncé le trois du mois par les feux qui coururent, signal qui annonçoit chaque fois l'arrivée des vaiss<sup>x</sup> ennemis à l'Isle du Bique.

Ce memme jour Mr. de Courtemange en observation dans l'Isle d'Orleans de son côté voulut informer la situation des ennemis qui etoient mouillés a demy portée de canon par le travers de son camp ce que Mr. le Ch<sup>sr</sup>. Mercier fut connoître pour y dresser une batterie et qu'ayant reconnu et demandé 4 pieces de canons qu'il reçut dans la nuit, et aussitôt après les avoir il fait dresser en batterie et se trouverent dès le lendemain en état de faire feu et obligient les ennemis de se retirer au large.

Le 6 juin Monseig<sup>r</sup>. l'eveque après la demande de Mons<sup>r</sup>. le General envoya chercher sur les neuf heures du matin le R<sup>d</sup>. pere commissaire afin qu'il destina cinq de ses religieux pour l'aumonerie de notre armée qui après avoir reçu les pouvoirs de

Sa Grandeur furent distribués dans differens postes. Le Pere Gabriel a la demande de Mr. de Montcalm et M. de Senerzerque avec lequel il avoit eue l'honneur de faire trois campagnes fut destiné pour la troupe de terre, en consequence recut des pouvoirs particuliers pour la Brigade de Mr. de Senere composée des cinq bataillons.

Le 7 juin sur les deux heures apres midy au concours de tout la ville on lança à l'eau une batterie flottante instrument de l'invention de Mr. Dullos Cap<sup>te</sup>. de la fregatte le Chezine rien de mieux inventé de sa part cet instrument contiendra douze pieces de canons, sera graizé d'un mât fabriqué de la figure d'une tortue, construite a fond plat propre à être echoue de maree basse, tirant que trois à quatre pieds d'eau, cette machine de guerre n'a pas plustôt été armée qu'elle fut conduite au quais de la construction pour être vue du chateau par nos generaux. Mr. le General en a donné le commandement a celui qui en est l'inventeur avec ordre de se tenir sur la batture de Beauport pour defendre l'entrée du chenal du Sault Montmorency.

Depuis le 7 au 18 qu'on se preparoit a recevoir les ennemis il arriva sur les 2 heures l'après midy un courrier venant du poste de Mr. Aubert lequel informoit nos generaux de l'arrivée de la grosse flotte paroissant au nombre de cent trent

et tant de voiles qui arriverent au Bique le 16, jour que coururent les feux qui nous les annoncoient.

Mr. de Vaudreuil sur le champ donna ordre a tous les cap<sup>tes</sup> des fregattes du Roy et navires marchands de monter leurs vaisseaux au dessus du Richelieu distant dans le haut de fleuve à 15 lieues de quebec, et dès qu'ils seroient arrivé à leur destination de faire descendre en toute diligence leurs officiers et matelots, en observant de garder un nombre suffisant de leurs matelots pour la manœuvre et garde de leurs navires.

Le 21 les ordres de M. le General furent executés au pied de la lettre les vents à l'Est Nord est beau petit frais tous les vaisseaux de notre petite flotte mirent a la voile et se rendirent heureusement au dessus du Richelieu, plusieurs navires monterent jusqu'au Montreal.

Le 22 les officiers et matelots des vaisseaux au nombre de huit à neuf cent furent de retour. Mr. le Ch<sup>er</sup>. Mercier comm<sup>dt</sup> l'artillerie reçut ordre de Mr. le general d'employer tout ce monde sur les différentes batteries tant de la ville que des retranchemens, comme etant plus au fait du service des canons : le zele que nos marins firent paroître merite les louanges de notre armée aussy eurent-ils la satisfaction d'être très particulièrement honorés de la protection de nos Généraux qui ne

purent s'empêcher d'admirer le courage de nos marins.

Le 23 juin la flotte angloise fit la traverse et ils vinrent joindre les premières divisions sous l'isle d'Orléans cette nombreuse flotte composée de 29 gros navires dont 3 à trois ponts 12 fregattes et corvettes, 2 galiottes à bombe, 80 navires de transport et 50 à 60 petits bateaux ou goualletes, mouilla depuis la pointe de Levy à l'isle Madame sur deux lignes ; dès le lendemain ils débarquèrent de leurs vaisseau environ 30 bateaux plats pouvant porter 80 à 100 hommes chaque avec plus de 80 berges devant servir à leur débarquement.

Le 26 juin à la marée du matin un vaisseau avec deux fregattes parurent dans le bassin sous leurs huniers par le travers de l'église de la pointe de Levy faisant des observations et fanforonades ; on tira des batteries de la basse ville plusieurs coups de canons qui devinrent inutiles, les vaisseaux se trouvant hors de portée.

Le 27 juin Mr. le Marquis de Montcalm donna ordre de lever le camp de derrière l'hôpital général pour occuper le terrain le long des retranchements, Mr. le Ch<sup>er</sup> de Levy avec une partie des troupes de la colonie, milice de Montreal et le Regiment de Royal Roussillon faisant nombre de 4 à 5 milles hommes occupa la tête depuis le

Sault jusqu'à l'église Beauport ou campoit le regiment de Guienne qui formoit une ligne jusqu'aux trois bataillons de Bearn, Languedoc et la Sarre qui formoient, le centre de l'armée ou étoit campé Mr. de Vaudreuil et Mr. le Marquis de Montcalm, les Bataillons des Trois Rivières et de Montreal s'étendoient depuis le bataillon de la Sarre jusqu'au lieu de la Canardiere, Mr. de Bougainville commandoit ce dernier camp.

Ce menme jour, Mr. le Marquis de Vaudreuil après avoir donné ordre de faire descendre, quatre brulots sur la rade de quebec, ils appareillerent à la marée du soir de l'ance du cap rouge et se reunirent sur les huit heures au quates déjà en rade devant la ville : il s'agissoit de donner le command' des brulots à un homme brave et prudent qui voulut se charger d'une pareille mission : le sieur Delouche Cap<sup>ne</sup>. command' le navire l'Americain jeune homme à la fleur de son age, poussé par les sentimens que nous inspire l'amour de la patrie et de la gloire se persuada pouvoir réussir, sans reflechir aux dangers qui demande une bravoure et prudence sans égale, crut devoir demander le command' des huit brulots que Mr. le General luy accorda par preference ; il avoit sous son command' Messrs Grand Mont, Leseau, Berthelot, Sabourier Delourmeau, Marchand et du Bois de la Multiere ; tous au raport des marins plus

propres d'être en chef que le Sr Delouche fait desespérer nos marins de la reussite de l'expedition.

Le 28 juin Mr. le Général donna ordre au Sr. Delouche d'arranger toute chose pour l'expedition des brulots afin de partir dans la nuit ce que M Delouche fit sur les neuf à dix heures le tems passablement beau, les vents au Sud Ouest petit frais. Il appareilla a peine fut-il éloigné de la ville d'une portée de canon qu'une terreur panique, sans doute, s'empara du cœur de Sr. Delouche, ce qui l'obligea de mettre le feu à son brulot, éloigné pour lors de la flotte anglaise a plus d'une lieue et demy, les autres entraînés par l'exemple de leur chef firent la memme manœuvre à l'exception de Mr. Dubois de la Multiere officier remply de valeur qui malgré la mauvaise manœuvre de ses confrères continua sa route encore l'espace d'une demy heure jusque dans le nord de la pointe de Levy ou il fut forcé de mettre le feu a ses artifices ayant deux brulots devant et derriere desquels il ne pouvoit eviter le feu raport au grand courant qui les portoit sur luy : Enfin il se trouva tellement engagé qu'il n'eut pas le tems de se sauver dans sa chaloupe ou etoit deja embarqué son equipage qui l'abandonna, le brave officier sans pouvoir se sauver a peri dans les flammes avec son Cap<sup>me</sup> le second et un de ses matelots ; tous les autres officiers et

matelots des brulots se sauverent sans aucune inquietude et eurent la honte de voir brûler leurs vaisseaux à la vue des vaisseaux ennemis sans y mettre le feu, une paraille manoeuvre devoit sans contredit beaucoup réjouir Messrs. les Anglois.

Messieurs nos generaux qui se transporterent jusqu'à l'église de Beauport voulant être spectateurs de la manoeuvre du Sr. Delouche eurent juste sujet d'être courouçés de la mauvaise dont ils venoient d'être temoins et de regretter d'avoir refusé le command<sup>t</sup> à Mr. Courval, homme brave et prudent ayant a cœur les interets de la colonie dans la quelle il a pris naissance, qui au rapport des marius eut fait une manoeuvre qui auroit été plus glorieuse à la nation; jamais murmure ne fut plus general de la part du peuple et jamais effronterie se poussa a un plus haut degré de la part du Sr. Delouche qui au lieu de se cacher parut des le lendemain au chateau bien convaincu de l'indulgence avec laquelle Mt. le General le traiteroit, qui apres une lege reprimande le recut effectivement comme le Sieur Delouche se l'étoit imaginé, au grand regret de toute la colonie et particulièrement de nos marins qui exigeroient que ces Messrs. rembarquassent dans un brulot qui restoit, afin de reparer leur honneur et celui du corps; mais le Sieur Delouche qui sortoit

d'expérimenter le courage dont il étoit capable se garda bien d'accepter, a propoon.

Il est glorieux pour le Sieur Sabourin lieutenant sur la fregatte la tallente, commd<sup>t</sup>. un brulot, d'être resté dans la rade prévoyant ce qui devoit malheureusement arriver, s'étant apperçu lors du depart de la zizanie qui s'étoit semée parmy nos cap<sup>tes</sup>. de brulots le Sieur Sabourin voulant se mettre à couvert de tous reproches, embarqua avec une partie de son monde volontaire sur un autre brulot à bord duquel il ne fut pas plutôt rendu qu'il voulut engager le cap<sup>tes</sup>. de ne mettre le feu que lorsqu'ils ce trouveroit parmy la flotte la propoon du Sr. Sabourin exposoit ce Cap<sup>tes</sup>. trop aux dangers, il prefera d'imiter le Sieur Delouche dans son operaon.

Le 30 juin lorsque les ennemis eurent fait de barquer à la paroisse de Beaumont à la coste du Sud distant de la ville à quatre lieues un corps de troupe de sept a huit cents hommes une esquive parut par deux fois au dela de la pointe de Levy, pand<sup>t</sup>. que la troupe débarquée cheminoit vers la pointe. Ils furent harcelés l'espace de deux lieues de chemins par environ soizantes Canadiens qui detachèrent un de leurs gens pour prevenir Mr. le General de ce premier débarquement, aussitôt Mr. le General envoya une trentaine de sauvages qui rencontrant le corps de

troupes en ordre les fusillèrent vers les deux heures de l'après midy. Mr. Dufils Charet seign<sup>r</sup> de la pointe de Levy et le sieur Legris officier de milice demandèrent en grâce à Mr. le General d'aller seconder cette fusillade avec environ 3 cents Canadiens sauvages et marins qui s'offirent de suivre ces Messrs. ce qu'ils obtinrent. Ils ne furent pas plustôt rendu qu'ils livrerent combat à l'ennemi lequel dura depuis les trois heures jusqu'à six à la vue de la ville nos gens eurent le dessus et obligerent les ennemis de leur laisser le champ de bataille où les sauvages firent a loisir une dizaine de chevelures ayant déjà un prisonnier ; Mr. Dufils Charet voulut profiter de l'avantage qu'il venoit d'avoir assembla les sauvages pour les engager d'augmenter les lauriers dont ils venoient de se couvrir, en consequence il leur proposa de coucher sur le champ de bataille qu'en renvoyant à Mr. le General leur prisonnier qu'il luy demanderoit un renfort d'un millier d'hommes afin de pouvoir le lendemain obliger les ennemis de se rembarquer, à quoy les Sauvages accorderent volontiers, d'autant mieux qu'ils n'avoient ny tués ny blessés dans cette premier bataille.

Mr. Dufils Charet detacha cinq à six Sauvages qui menerent a Mr. le General leur prisonnier, au rapport duquel s'il faut en croire les ennemis

n'avoient fait la descente à la pointe de Levy que pour attirer nos forces de ce côté afin de pouvoir faire plus aisement leur descente à Beauport qu'il devoit tenter la nuit prochaine; sur la depoon de ce premier prisonnier Mr. le General envoya ordre au detachement à la pointe de Levy de s'en-revenir au regret de toute la ville afin de joindre notre armée qui borda toute la nuit nos retranchements que les ennemis parurent faire aucun mouvement; l'exacuaon du detachement de Mr. Dufils Charet aux ennemis débarquées le tems de connoitre les avantages du terrain et de s'y retrancher de façon qu'il ne fut plus possible de les en debusquer.

Le 1<sup>er</sup>. juillet à huit heures du matin Mr. le Sage officier sur la fregatte le Lencetaire et Mr. Faucon officier de la fregatte le Marcheault ayant tous deux a leurs ordres une division de quatre jacobittes portant un canon de huit partirent de la côte de Beauport se laissant deriver jusqu'a la pointe de Levy les ennemis ne prevoyant point que les batteaux pussent avoir du canon crurent que nos gens venoient pour faire une descente à leur camp s'embrusquerent partie dans le bord du bois, partie sur la graive geignant vouloir resister pour mieux attirer nos gens, mais ils furent bien surpris lorsque nos batteaux jacobittes tous en ligne à demy porté de fusil du corps de troup-

pe qui se presentoient sur le bord de la graive firent tous à la fois feu de leurs canons chargés à mitraille, en continuant de les charger p<sup>d</sup>. près d'une demy heure, jusqu'à ce que deux fregattes qui ce detacherent de la flotte pour donner chasse à nos bateaux jacobittes qui se retirerent sous le canon de la ville après avoir eûe tué cent hommes environ sans perte ny dommage de notre part.

Le 2 juillet les ennemis leverent un campon deca de l'isle d'Orleans qu'on leurs avoit abandonné ce meme jour, plusieurs detachements sauvages passerent dans l'isle afin de pouvoir faire quelques prisonniers, Mr. Dufils Charet avec six à sept hommes passa à la côte du Sud pour observer la manœuvre des ennemis et prendre connoissance des travaux qu'ils pouvoient avoir eû fait, de retour ce soir, rapporte que les ennemis ce retranschoit par plusieurs redoutes pour lesquelles il débarquoit actuellement du canon et que leur camp paroissoit être de trois à quatre milles hommes, et qu'ils élevoient deux hanguarts sur le bord de la greve pour decharge de leur munition, enfin qu'ils retranschoit le petit roché pour couvrir leur camp.

Le 3 juillet les ennemis au nombre de six à sept cents parurent vis-a-vis de descendre au bord de la greve on leur tira plusieurs coups de canons des batteries de la basse ville, ce qui les obligea

de se retirer dans le haut de la côte ou ils firent une abbatie de bois pour dresser leurs batteries.

Ils essuierent de temps à autre des coups de fusils par des habitants et sauvages Mikmaques réfugiés dans les bois.

Le 4 juillet les ennemis firent grand mouvement avec leurs berges et parurent débarquer grand monde et effet tant à l'isle d'Orleans qu'à la pointe de Levy ou leurs camps et travaux paroissent avoir grandement augmenté, ils tirent ce soir un 1<sup>er</sup> coup de canon auquel ils répondirent de leurs vaisseaux ; notre armé fut tout la nuit sous les armes.

Le 5 juillet vers un heure après midy parut un canot avec pavillon blanc, aussitôt M. le Ch<sup>r</sup> Bernes Command<sup>t</sup> la Basse ville detacha un officier escorté par quatre de nos carcassières qui fut au devant du parlementaire, l'officier anglois remit une lettre pour Mr. de Vaudreuil, le contenu de la lettre dit-on, n'est qu'une simple politesse du general Wolf a notre General afin de scavoir des nouvelles des trois gardes marines faits prisonniers sur l'isle au coudre l'échange des quelles Mr. Wolf propose pour plusieurs de nos dames prises à la côte du sud ; mais on presume que ce n'est qu'un pretexte pour avoir lieu de venir examiner de plus pres nos forces.

Le 6 juillet Mr. le Ch<sup>r</sup>. Mercier fut destiné

porteur de la lettre de Mr. le general en reponce de celle de Mr. Wolf, un officier detaché de la flotte vint au devant de notre parlementaire, les deux canots s'étant joints l'officier anglois mena M. Mercier à bord de l'amiral ou etoit pour lors le general Wolf à qui M. Mercier ayant remis la lettre de M. le General ne put se defendre d'accepter un dejeuner qui parut luy être offert avec cordialité ne se defiant nullement que les ennemis luy faisoient toutes sortes de politesse, afin de profiter du tems qu'ils le tiendroient pour sonder. Mais nos sauvages appercevant une berge qui sondoit le canal du nord est de l'isle d'Orleans s'embarquerent quinze a vingt dans un canot d'ecorce et donnerent chasse à la berge qui avant qu'elle aye pu s'echouer a terre ce trouva tellement engagé que nos sauvages firent la chevelure à un continuant de donner chasse jusqu'à terre, ou s'etoient rendu cinq à six cent hommes du camp sur la greve, afin de couvrir leurs gens, nos sauvages s'apercevant du renfort dont cette berge se trouvoit soutenu, firent signal aux canots qui les rejoignoient de venir attere avec eux des que ses derniers joints et laissé une garde à leur canots, furent attaquer les ennemis qu'ils fusillerent l'espace d'une heure un second renfort des ennemis obligea nos sauvages de rembarquer après avoir tués aux ennemis une douzaine d'hommes et bles-

sés autant sans perte ny accident de leur part, cette hostilité commise oblige Mr Mercier de s'en revenir au rapport du quel ont une pleine connoissance des travaux que les ennemis faisaient tant à l'Isle d'Orléans qu'à la pointe Levy ?

Le 7 juillet les vents à l'Est et petit frais plusieurs navire ayant l'ancre comme voulant entrer dans le canal du Sault Montmorency en rangeant la côte de Beauport, notre batterie flottant echoué sur la batture de la dite coste se mit en devoir de les inquieter dans leur manœuvre, faisant feu avec beaucoup de vivacité celui des vaisseaux ne fut pas moins vive pand' plus d'une heure de tems, jusqu'à que plusieurs de nos carcassieres et jacobittes se furent detachés de la rade pour venir du second secours de notre batterie, n'eurent pas joints les navires sur lesquelles faisant un feu sy vif que les vaisseaux retournant leur feu de dessus notre batterie, donnerent chasse à nos carcassieres, qui se laissant deriver jusque sous la vollé des canons de la ville d'où les rempards firent un feu sy nourris que les navires retournerent mouiller parmy leur flotte, c'est ainsy que finit ce combat sans perte ny damage de notre part, nous ignorons le damage que les ennemis peuvent avoir eu par nos boulets qu'on a vu très bien porter.

Ce memme jour Mr. de Vaudreuil reçut un cou-

rier venant du fort Duquesne le quel apprenoit que nos sauvages au nombre de cinq à six cent avoient surpris un convoi de dix sept chariots chargés de munition de guerre et de bouche allant au fort Comberland, l'escorte a eu le tems d'entrer dans le fort.

Le 8 juillet sur les cinq à six heures du matin, il arriva au camp un deserteur qui depose que les ennemis doivent dans la nuit prochaine faire une descente par trois differentes attaques, dont une au Sault de Montmorency avec quatre milles hommes, et une autre dans l'ance de Beauport avec trois milles hommes, et une troisième à la basse ville avec un corps de troupe et matelots au nombre de quatre milles, ces derniers doivent faire leur descente à la faveur de la canonade de plusieurs vais<sup>s</sup> de guerre qui doivent venir s'embasser devant la ville.

Ce memme jours vers les midy une fregatte et un sceneault de marais entierement basse passerent dans le canal du Sault Montmorency et furent mouiller à St. Anne sans aucune difficulté pd<sup>t</sup>. que les practiques Canadiens n'avoient ôzé depuis l'établissement de la colonie user d'un pareil essay, craignant les ecueilles qu'ils voyent franchir d'une aizance sans egal.

Le 9 juillet l'on fit de toutes nos batteries de la ville un feu des plus vif sur les travailleurs

de la pointe Levy, ou les ennemis dressent depuis plusieurs jours une batterie qui doit battre la ville, la quantité de bombes que la ville jetoit nous parurent beaucoup les deranger, par la fuite que les travailleurs prevoient de tems à autre.

Ce memme jour sur les trois heures après midy quarante à cinquante berges chargés de troupes furent joindre leur fregatte et le sceneau mouillé a St. Anne à la faveur des quelles ils débarquerent dans la nuit un corps de troupe de quatre mille hommes avec deux pieces de canons sans aucune oppoon et vinrent former leur camp au pied du Sault de la porté de fusil du camp de Mr. de Levy en deca, ce n'est pas sans surprise qu'on les voit des le matin ce retrancher, et être joints par un corps de troupe venant de l'isle d'Orleans M. le Che. de Levy ne ce fut pas plus-tôt apercu du nouveau camp des ennemis qu'il fit assembler des sauvages pour les engager de passer du côté des ennemis pour les harceler avant qu'ils fussent entierement retranchis, à quoy nos sauvages consentirent et partirent au nombre de quatre cent sur les zix heures du soir les sauvages se trouvant en face d'un corps de troupe de cinq cent h. qui couvroient leurs travailleurs, tomberent dessus, le casse tête à la main et les obligerent de ce replier vers le gros

de leur armé avec perte de près de cent hommes, nos sauvages sans perte encore animé de leur premier avantage forcerent sur le gros de l'armé, ou nos sauvages furent repoussés, voulant cep<sup>d</sup>. donner des preuves aux généraux de leur premier avantage, ils voulurent selon leur coutume — lever la chevelure de ceux etendus de la première attaque, a quoy les ennemis s'opposcent, nos sauvages eurent quinze des leurs tués ou blessés; cette perte causa la vie à cinq prisonniers qu'ils avoient faits.

Le 10 juillet commencerent à faire feu d'une de leur batterie dressé dans la nuit sur une de nos redoutes du camp de Mr. de Levy qui ce dispoit avec douze cents hommes d'aller attaquer les ennemis l'orsqu'un vaisseau avec quelques fregattes vinrent mouiller par le travers du passage du Sault ce qui empecha l'exécution du projet de Mr. le Ch<sup>er</sup> de Levy.

Ce memme jour entre huit et neuf heures du matin un batteau jacobitte a été au devant d'un deserteur qui traversoit de la pointe de Levy à la ville lequel après avoir été conduit à nos généraux deposa que leur armé étoit composé de douze milles hommes de troupe réglés douze cents hommes de troupe de la marine, et environ quinze cents montagnarts, que deux bataillons de Royal Americain refusoit le service,

qu'ils avoient été rembarqué sur les vaisseaux, en place desquelles ils avoient fait débarquer un même nombre de matelots qui doivent travailler à la coste du Sud, que grand nombre de leurs soldats n'attendoient que le moment de pouvoir deserter.

M. le Marquis de Montcalm qui occupoit le centre de notre armé ne fut pas plus tôt instruit du nouveau camp des ennemis au Sault qu'il donna ordre aux bataillons de la Sarre, Guienne, Bearn et milice des trois Rivières pour aller camper au dessus de l'église de Beauport, ou Mr. de Montcalm vint camper luy même, a fin d'être à porté de donner secours à Mr. de Levy au cas d'attaqué; notre viligant general fut occupé jusque bien avant dans la nuit à reconnoitre les differents guais ou les ennemis pourroient passer; au passage de la droite du camp de Mr. de Levy fut placé Mr. Dupras Cap<sup>te</sup>. de la Sarre Command<sup>ant</sup> les volontaires des troupes de terre et au guais du Bois Mr. de repentigny Cap<sup>te</sup>. de la colonie command<sup>ant</sup> les volontaires miliciens.

Mr. Charest qui avoit passé le même jour au camp des ennemis de la pointe de Levy rapporte que les ennemis avoient actuellement huit canons du calibre de trente six et autant de mortiers débarqués qu'ils doivent probablement sur leur batterie qui doit battre la ville et qui luy parut sous peu de jour être en état de jouer.

Ce memme soir un detachment de nos sauvages abky revinrent ou camp de Mr. de Levy à qu'ils firent present de quelques chevelures.

Le 11 juillet a huit heures du matin il arriva un de nos françois ayant été fait prisonnier à la prise de Louisbourg, qui après s'être echappé des vaisseaux à la nage qui deposa à Mr. le General que nombre de nos françois etoit dans la flotte, lesquelles avoient été embarqués par force, qui n'attendoient que les moments favorables pour deserter, que nombre d'étrangers que les ennemis avoient dans leur troupe paroissoient dans les memmes sentiments, qu'ils courroit un bruit dans leur camp d'une flotte françoise en Rivières ce qu'ils occupoient.

Ce memme jour on recut au camp de Mr. de Levy une grande quantité de munition de guerre dont on fit aussitôt usage par plus de deux cents coups de canons et bombes sur ceux qui charroient l'artillerie, que les ennemis paroissoient mettre en batterie, la quelle selonc les apparences ne tardera pas de faire feu sur le camp de Mr. de Levy ou nos volontaires fusillerent continuellement avec ceux des ennemis.

La ville a fait tout ce jour un feu des plus vive sur les travailleurs des ennemis devant la ville mais en vain veut-on leur empêcher le bombardement qui ne tardera pas à comincer. Ce memme

soir le regiment de guienne avec environ six cents hommes de milices furent occuper les defiles du Sault où on commencera dans la nuit à hausser les épaulements afin de mettre le camp de Mr. de Levy a la bris de la Canonade des ennemis, qui ont l'avantage par la hauteur qu'ils occupent le premier bataillon doit après vingt quatre heures être relivé par un autre bataillon et ainsy alternativement jusqu'a l'entierre definition des travaux des quelles dépendra la sureté de notre armé au cas que les ennemis voulussent tenter leur descente dans cette partie.

Le 12 juillet les ennemis depuis la veille qu'ils ont commencé continuent de canoner vivement le camp de Mr. de Levy qui s'est retiré hors de la porté des boulets, bombes et grenades qui greloient sur son camp sans grande perte cepend<sup>t</sup> qui ce monte à six à sept hommes tués ou blessés.

Ce meme jour sur les neuf heures du matin tout le corps de la Bourgeoisie, Mr. d'Oline juge de Québec en tête vinrent au camp représenter pour la troizième fois à Mr. le General quelle alloit être leur perte s'ils ne leur permettoit de faire entre eux un détachement de douze à quinze cents hommes pour passer dans la nuit prochaine à la pointe de Levy afin d'essayer de culbuter la batterie des ennemis qui leur avoit paru ne pas tarder de jouer; Mr. le General crut devoir accorder à leur

juste demande, vûe les dispo'ons dans lesquelles ils paroissoient être pour sauver leurs bien en ville : en conséquence Mr. Dumas major général des troupes de la Colonie recut ordre de prendre le command' de ce détachement qui selon les apparences devoit le couvrir de laurier fur des plus sensible de la preference dont Mr. le General l'honoroit, et la bourgeoisie des plus satisfaite d'avoir à leur tête un officier de la bravour et prudence duquelle ils avoient presque tous été temoin. Mr. le Marquis de Montcalm voulut que nos troupes de ce participassent aussy à la gloire de cette expedition donna ordre aux deux bataillons de la Sarre et Languedoc de tirer deux cents volontaires qui servoient commandés par deux lieutenants pour joindre le gros du detachment et y servir d'avant garde, toute chose ainsy ordonné Mr. Dumas partit à la nuit avec quinze cents hommes pour ce rendre au cap rouge, ou etoient les batteaux pour traverser et ou étant arrivé, il traversa avec tout son monde, desquels il destina environ cinquante hommes pour la garde de ses batteaux, et rangé son detachment sur deux colonnes, il marcha à la faveur d'une nuit des plus obscure jusqu'à la maison de Bourassard, distante de la batterie à une lieu, la Mr. Dumas fit faire halte et envoya quelques françois et sauvages à la découverte, au retour

desquelles sans avoir rien vûe notre detachment se remit en marche, mais les guides s'étant écarté, heureusement quatre vingt habitans de la pointe de Levy rejoignirent Mr. Dumas lorsqu'il faisoit faire une seconde halte, ceux-cy connoissant parfaitement le terrain, tranquiliserent beaucoup Mr. Dumas qui voulant ce lever pour se remettre en chemin fut appercue par quelques canadiens treneur qui ce trouvant le long d'une clôture crurent se trouver en face de l'ennemi, epouvante prirent la fuite qui occasiona la terreur au centre du detachment d'ou il partit une fusillade qui causa une telle deroute, sans qu'il fut possible à Mr. Dumas de rallier son monde, craignant luy memme que les ennemis eussent attendu cette fusillade et vinsent mettre le comble au desordre crut devoir prudemment ce retirer avec les troupes et ceux qui n'eurent pas part au desordre, et ce replier vers les bateaux ou il trouva les deux tiers de son détachement embarqué qui tiroient au large, ce n'est qu'avec peine qu'il les fit remettre à terre ou ils leur reprocha leur peu de cœur, telle a été l'expédition de nos braves citoyens de québec qui huit jours au paravant murmuroient hautement de ce que Mr. le General ne leur permettoit pas de tacher de garantir leur ville du bombardement ; il eût été plus honorable pour la nation et plus glorieux

pour Mr. Dumas, sy Mr. le general eut continué de les refuser, nous n'eussions pas eûs deux hommes tués et cinq à six de blessés.

Ce memme soir il partit une fusé du bord de l'Amiral qui fut le signal du bombardement de la batterie etablu pour cette effet, on en envoya une autre et dans l'instant, ils commencèrent le bombardement soutenu par une canonade de plus nouris, les ennemis continuerent ce jeu p<sup>de</sup> tout la nuit on tira beaucoup des rempards ce qui ne diminuoit pas peu le feu des batteries ennemis qui nous causa aucune perte.

Le 13 juillet à la marais du soir une galloite à bombe est venue mouiller à potre de la ville, après avoir envoyé plusieurs bombes aux quelles nos bombardiers des rempards riposterent avec tant de justesse et nos canoniers des batteries de la basse ville et tirèrent sy vivement que la galoite fut obligé de ce retirer ce jour les ennemis ne firent pas un grand feu sur la ville.

Ce memme jour les Religieuses de la ville furent à l'hopy<sup>!</sup>.

Le 14 juillet ce memme jour arriva un de nos partis auvages avec cinq chevelures fait au camp des ennemis du Sault Montmorency d'où ils ont fait un feu des plus vif sur le camp de Mr. de Levy.

Le 5 juillet les ennemis devant la ville conti-

nuerent de bombarder vivement la place; une de leurs carcasses mit vers les onze heures du matin le feu chez Mde. la Nodiere qui ce communiqua à quatre autre maisons. Ce memme jour nous eumes un de nos canons des rempards demonté.

Du 16 au 17 le feu des rempards fut des plus vif afin de favoriser nos gens occupés a couper le feu qu'on a enfin arretté et qui ne ce fut point communiqué sy on eût porté secour d'abord.

Le 17 juillet les ennemis firent un grand feusur la ville nous avons eus un canon de la batterie Dauphine demonté et deux hommes tués, le feu des ennemis au Sault ne fut pas moins vivement seroy c'est dans cette partie qu'ils paroissent vouloir essayer leur force on leur conte dans la ditte partie trente cinq à quarante bouches à feu.

Ce memme jour un parti sauvage partis de la ville au nombre de quatre vingt ou cent avec quelques Canadiens commandé par Mr. Artelle lieutenant dans la Colonie attaquèrent un part ennemi au Sault qu'ils attirèrent dans une de leur embuscade des mieux conduit de leur parti le matin après avoir envoyée courir la plaine a quelques Canadiens desquelles les ennemis n'eurent pas plustôt connoissance qu'ils envoyèrent un detachement d'environ cent cinquante hommes les Canadiens feignant de ce sauver du côté où nos sauvages etoient embusqué ne virent

pas les ennemis plutôt engagé qu'ils firent volte face pour lors les sauvages coururent le casse tête à la main, les ennemis surpris firent mauvaise contenance. Ils se replierent après une perte de trente a quarante hommes et trois de leurs gens prisonniers qui rapportent que Mr. le General Wolf avec un corps de troupe de neuf à dix milles hommes doit essayer sous peu de forcer les guais auxquelles ils charroient actuellement de l'artillerie, qu'ils avoient retiré de la pointe de Levy toute leur troupe réglé pour leur camp du Sault à l'exception de quatre à cinq cent qui restoient pour couvrir leur batterie, qu'ils etoient depuis retranchés de vivres, qu'ils avoient expédié trois battiements pour Louisbourg pour en aller chercher, qu'enfin ils attendoient de jour en jour la jonction de l'armé du General Amerce.

Le 18 juillet la ville ne recut pas grand dommage du feu des ennemis qui fut des plus lent ; ce jour vers les heures de l'après midy il est arrivé un courier de Montréal portant les lettres de Carrillon et de Niagara ; Mr. le Boug de la mare Brigadier comm<sup>dt</sup> notre Armé de Carrillon composé environ de quatre milles hommes marque à nos generaux avoir fait finir tous ses travaux qu'il est des plus tranquil en attendant les ennemis du camp desquelles il luy arrivoit tous les jours des deserteurs qui deposed que le general Amerce

avec une armée de quinze à vingt milles hommes doit incessamment partir du fort George ou il est depuis quelques jours campé pour venir attaquer nos retranchements de Carillon.

Mr. Ponchault comm<sup>dt</sup> au fort Niagara marque être assiégé depuis le six du courant par cinq à six milles hommes et être en état de soutenir en attendant le secours qu'il a demandé au détroit et à la Belle rivière, laquelle s'y peut luy parvenir qu'il espère de faire lever le siege ce qui fait que nos généraux paroissent tranquil pour cette partie.

Le 19 juillet vers les neuf à dix heures du soir à demy flotte des vents au nord est jolie frais un vaisseau de cinquante quatre canons avec deux fregattes à la faveur d'une nuit fort obscure passèrent devant la ville sans que le feu des reimpards quoyque très bien servy put les empêcher, tirant à tout hasard, une troisième fregatte de 24 canons devant suivre s'est echoué sur la batture de la pointe de Levy ou les ennemis travaillent à grande force à la decharger plusieurs de nos carcassières s'en étant appercus voulurent les incommoder dans leur travail, mais plusieurs canons deja placés à terre obigerent nos carcassières de ce retirer. Malgré le grand feu des ennemis il n'y eu pas grand dommage à la ville. Les vaisseaux apres avoir dépassé la ville et canonné

un de nos brulots sur lequel ils reconnurent n'y être personne envoyèrent une berge pour y mettre le feu. Mr. le Jeune command<sup>r</sup>. une carcaissière partit de l'ance des mers donner chasse à la berge à la porté de laquelle ce trouvant fit faire feu dessus mais en vain voulut-il s'opposer le grand feu des vaisseaux l'obligerent de ce retirer et d'abandonner notre brulot et d'y laisser mettre le feu ; la memme berge venoit a terre pour mettre le feu à deux de nos batteaux, mais Mr. Courval s'en étant appercu s'embusqua avec quelques uns de ses matelots dans le bord du bois ou laissant approcher les ennemis à une demy porté de fusil les fit charger sy a propos que la berge fut obligé de prendre le large, mais ils reussirent pand<sup>r</sup> le cour de la nuit d'enlever nos deux batteaux.

Le 20 juillet à dix heures du matin envoyèrent trois de berges au cap vis à vis de l'ance des mers, ou Mr. Le Leune les appercevant partit avec sa carcaissière et un batteau jabobitte pour donner chasse. Il les joignit de sy pres qu'ils les obliga de s'échouer après leurs avoir brisé une berge et tué cinq hommes.

Ce memme jour vers le matin Mr. Mercier fit mener plusieurs pieces d'artillerie vis a vis des vaisseaux ou ayant deux canons et un mortier en batterie fit faire feu ce qui contraignit les fregat-

tes de monter plus haut et le gros vaisseau de ce retirer de dessous la vollé, nos canoniers continuant toujours pd<sup>e</sup> le tems du jusant d'envoyer des bombes obligerent le vaisseau au commencement du flotte de monter avec les fregattes jusqu'au cap rouge ou Mr. Dumas avec environ deux cents hommes les observe le long de cette coste deux autres canons deja en chemin devant être placés a la batterie nouvellement etablis ont été aussitôt les vaisseau montés ramenés à la ville.

Ce memme jour sur les quatre heures apres midy est arrivé au camp un deserteur venant du camp ennemi au Sault qui depose que la fregatte echoué de la veille pourra être relevé sans dommage. Sa depo'on est verifie à la marais de ce soir, ou les ennemis tirerent la fregatte au large.

Quelques Sauvages passé de ce matin au camp ennemi au Sault sont arrivé après soleil couché n'ayant pû faire ny prisonnier ne chevelures, les ennemis n'ayant voulu s'engager ; tout ce jour le feu des ennemis devant la ville quoyque très vivement servy ne causa aucun dommage.

Du vingt au vingt un sur les six heures du soir les ennemis devant la ville demasquerent une nouvelle batterie de plusieurs canons et trois mortiers dressé au nord est de leur première tout cette nuit ils tizerent a toute vollé ce qui a causé quelques dommages dans les quartiers reculés, le

feu des ennemis dans la partie manquent de vivres et en consequence avoient retranché leur troupe, qui est reduit a une demy livre de pain ou farine et demy livre de viande, qu'ils donnoient point de vivres aux detachements qu'ils destinoient journallement aux ravages des campagnes que plusieurs de leur gros vaisseaux avoient fait la traverse pour venir s'embosses dans peu devant la ville.

Ce memme jour Mr. le Marquis de Montcalm ce transporta au camp de Mr. de Levy ou etant allé jusqu'au bord de nos retranchements, qu'ils reconnut des lors être de nature à ne rien craindre des batteries ennemis ou le general Wolf se rencontrant pour lors fit faire un grand feu ce doutant de la presence de notre general aux cris de joys de nos Sold<sup>es</sup>. travailleurs qui retentissoient jusqu'au camp ennemis : Mr. de Montcalm s'étant assuré de nos retranchements donna ordre a Mr. de Levy de prendre possession du terrain que son monde occupoit avant que les ennemis eussent des batteries dans cette partie et aux bataillons de la Sarre, Languedoc, Bearn, et Milices actuellement campé à l'église de Beauport de retourner occuper celui qu'ils avoient occupé cy devant ou notre General vint établir son quartier et ou étoit actuellement campé Mr. Le General et Mr. l'Intendant.

Ce même soir les ennemis renvoyerent les femmes qu'ils avoient prises dans une descente de la pointe au tremble et demanderent une cessation d'armes pour le lendemain jusqu'à midy afin de faire passer soit disant leurs malades ce que nos generaux leurs ont accordés ; Malgré le grand feu des ennemis de la pointe de Levy, la ville ne recut pas un grand dommage.

Du 22 au 23 dans la nuit les ennemis après un feu des plus violent mirent le feu dans la haute ville vers la quartier de Mad<sup>e</sup> la Gue qui ce communiqua par le vent de nord ouest sur la Cathedrale après avoir incendié treize maisons : tout le reste de la nuit ils jetterent quantite de bombes pots à feu et carcasses aux environ du feu qui s'est heureusement coupé aux maisons de la première incendie, ce qui sauva l'evché et le seminaire, sur la batterie de cette partie on fut contraint d'otter les poudres et bombes qui eussent pris par les flamèches qui y tomboient en grande quantité, vers la petite pointe du jour une frégate de vingt six canons et une galiotte à bombe s'avancerent pour passer à la faveur de l'incendie mais étant appercus de dessus les rempards d'ou l'on fit un feu sy à propos qu'elles retournerent mouiller parmy leur flotte.

Le 23 juillet sur les sept heurs du matin les ennemis firent passer devant la ville plusieurs

batteaux en consequence de la permission qu'ils avoient obtenu la veille, mais au lieu de malades qu'ils devcient mener à leur camp de l'isle d'Orléans estoient les vivres et bestiaux pris à leur descente à la pointe au tremble : tout ce jour ils ne tirèrent point sur la ville ce qui fait juger qu'ils ce rejoissent de l'incendie qu'ils ont causés la nuit dernière.

Le 24 juillet les ennemis continuerent le bombardement, une de leur bombe mit le feu qui fut éteint sur le champ : malgré la grande quantité de bombes qu'ils tirèrent le reste de la nuit et qu'ou estime au nombre de deux cent cinquante, assurés par une proportion gardé de coup de canon la ville ne recut pas un grand dommage.

Le 25 juillet Mr. le Ch<sup>er</sup> Mercier commd<sup>t</sup> l'artillerie representa à Mr. le General qu'il seroit expediant de trouver un pretexte de ce procurer une treve, par<sup>dt</sup> quelle temps il feroit travailler aux plattes formes et remonter les canons derangés par les bombes et boulets des ennemis, a quoy Mr. le General voulut faciliter d'autant volontiers, la demande de Mr. Mercier etant pour le bien du service, en consequence nos generaux saisirent le moment de repondre a la politesse de Mr. Wolf qui leurs avoit envoyé quelques caisses de liqueurs qui à la verité avoient couté aux anglais que la peine de prendre un de nos navires, Mr. Mercier

fut destiné d'aller temoigner la reconnoissance de nos generaux qui en revange envoyerent a l'amiral et au general Wolf quelques bouteilles de vin de liqueurs, Mr. le Ch<sup>er</sup> Mercier devoit gagner le plus tems qu'il seroit possible ; Il partit sur les dix heures du matin de devant la place, des que les ennemis appercurent le batteau de Mr. Mercier l'amiral detacha un officier au devant, lequel ayant joint Mr. Mercier, luy proposa de la conduire a bord de l'amiral, ou après être arrivé, Mr. Mercier s'aquitta avec tant de prudence de son ambassade, qu'il menagea tout le tems qu'il falloit pour les travaux qu'on avoit projecté ; nos officiers repandus sur les differentes batteries, seurent appretier tout le tems de la treve, ils firent travailler tous leur monde a reparer les plattes formes et remonter les canons, après quoy voulant faire rehausser les epaulements de leurs batteries furent appercus dans leurs travaux des ennemis qui à peine attendirent le retour de Mr. Mercier qui ne fut pas plustot de retour et fait amener le pavillon de treve, que les ennemis recommencerent leur feu par deux hautbucés, huit à dix bombes, assurés de la decharge de leurs canons et continuerent ainsy toute la nuit vers les dix heurs un de leurs pots a feu mit le feu à deux maisons de la haut ville dans le quartier des recollets, pand<sup>t</sup> qu'on travailloit a eteindre le feu la ville recut dans cette

partie quantité de bombes et carcasses qui n'eurent pas de suite ; cette troisième incendie ne s'étendit point au delà.

Cette même nuit les ennemis ayant eu connoissance de plusieurs de nos carcassières entre Syllerie et le cap rouge détachèrent une fregatte de 26 canons et un bateau de six pour surprendre nos carcassières. En conséquence, ils descendirent de la pointe au tremble au cap rouge afin de pouvoir engager nos carcassières, les officiers desquelles ne prévoyant pas quelle devoit être le dessin de la fregatte et du bateau partirent du cap rouge, pour suivre leurs ordres qui étoient d'aller observer les ennemis à la pointe au tremble, mais à la pointe du jour étant appercus d'un vaisseau et deux fregattes revirent de bord ainsy que trois de nos bateaux jacobittes craignant de se trouver engagés, mais lorsque voulant doubler la pointe du cap rouge ils appercurent la fregatte et le bateau venir sur eux avec environ huit à dix berges, aussitot ils formerent le partie de s'échouer à terre ou ils attendirent approcher les vaisseaux à une demy porté de fusil pour faire la décharge de leurs artillerie qu'ils enclouèrent après et ce retirèrent dans le bord du Bois, ne pouvant soutenir d'avantage au feu vif de la fregatte, qui s'appercut que nos gens prenoient la fuite, détacha le bateau, qui vint razer la terre

d'une demy porté de pistolet et mit a bord d'un des batteaux jacobittes un de ses matelots, qui n'eut que le tems de conduire le batteau jacobitte a bord de la fregatte ou elle coula ; peu après les ennemis envoyerent enlever une carcassière sans qu'un de nos officiers reste avec douze matelots put s'y opposer. Il attendoit le retour d'un officier qui avoit donné après les matelots fuyarts lequel revenant avec ce qu'il put atteindre de matelots ey quelques canadiens rejoignit nos gens embusqué au moment que les ennemis à la faveur du feu de la fregatte faisoient mettre à terre plusieurs berges, mais nos gens les repousserent avec tant de viguer qu'ils retournerent à leurs vaisseaux avec perte d'une quarantaine d'hommes et un de leurs matelots fait prisonnier, tandis que nous avons eûe qu'un officier legerement blessé enfin nos gens rembarquerent après que la fregatte eut retourné mouilli au large, le prisonnier ne voulant s'embarquer fut mis entre les mains de quelques sauvages qui estoient venus au bruit de la fusillade, mais continuant de ce revolter entre les mains de ceux-cy ce fit enfin lever la chevelure.

Le 26 juillet les ennemis après avoir bombardé la ville à leur ordinaire ramenerent sur les trois heurs apres midy plusieurs femmes prises dans la coste du sud, ce qui fit cesser le feu de part et d'autre dans cette partie pand' qu'au sault les

ennemis essayerent avec un corps de troupe de deux mille hommes de forcer les guais ou nos volontaires continuerent avec tant de fermeté en attendant le secours qu'ils prevoioient devoir leur venir du camp de Mr. de Levy. qui detacha environ six cents hommes avec nos sauvages qui arriverent asses à tems pour obliger les ennemis de ce retirer, après une perte de cette trente hommes et une vingtaine de notre part.

Le 27 juillet les ennemis demasquerent à la pointe de Levy une troisieme batterie qui bat la ville le long du palais sans un grand dommage, malgré leur feu vif tout ce jour.

Ce memme soir Mr. Le Gris Neg<sup>t</sup> de Quebec arriva avec trois prisonniers de la pointe Levy ou il avoit passée depuis deux jours, le rapport des prisonniers est que les ennemis estoient actuellement à leur camp de la pointe Levy au nombre de quatre milles hommes qu'ils doivent essayer une descente à Syllerie qu'ils doivent envoyer ravager nos costes, qu'ils esperent l'execution de Mr. Amerce, un deserteur arrivé de ce soir depose la memme chose.

Le 28 juillet Mr. Courval recut ordre de prendre le Command<sup>t</sup> des cajeux destiné depuis quelques jours à être envoyé parmy la flotte, toute chose en consequence etant disposé le sieur Courval partit vers les neuf heures du soir de l'ance

des mers commencement du jusant, les vents au sud ouest joly frais lorsqu'il passa devant la ville, plusieurs de nos carcassieres destinés à le soutenir le rejoignirent. Mr. Courval continuant avec ordre la route, jusqu'au moment qu'il crut devoir lacher les cajeux aux quels il mit le feu vers les dix heurs du soir, qui passerent au travers de la flotte ou ils mirent le feu à deux navires mais le prompt secour des autres vaisseaux leurs reussit a eteindre le feu ; toute cette nuit les ennemis envoyèrent quantité de bombes, boulets, carcasses et potes a feu, qui ne causerent pas un dommage considerable.

Le 29 juillet les ennemis au momment qu'il partit une chaloupe du bord de l'amiral arborerent au centre de leurs batterie à la pointe de Levy pavillon parlementaire aussitôt Mr. le Ch<sup>e</sup> Bernes command<sup>t</sup> la basse ville detacha un officier anglois, lequel apres avoir remis quelques femmes et une lettre du General Wolf à Mr. de Vaudreuil de laquelle il viendroit chercher reponce retourna à son bord la treve continua jusqu'à que Mr. le General eut fait reponce à la lettre qu'il venoit de recevoir par laquelle Mr. Wolf se plaignoit des cruautés que nos Sauvages et Canadiens commettoient à quoy Mr. le General repondit qu'il etoit assuré que les Canadiens n'avoient point été dans le cas de lever des chevelures, que les Sauvages

le fissent qu'il n'en étoit pas surpris, d'autant plus que c'étoit un usage parmi eux qu'il ne devoit nullement ignorer ; la trêve finit à six heures du soir, après laquelle les ennemis recommencerent le bombardement plus vivement qu'ils n'avoient encore fait.

Rien de remarquable dans la partie du Sault ou les ennemis depuis deux à trois jours envoient quantité de bombs et grenades sur notre camp sans avoir causé aucun dommage.

Le 30 juillet il est arrivé du camp de la pointe de Levy un deserteur lequel depose que quelques fregattes doivent essayer une descente du costé de Syllerie qu'en consequence il y avoit actuellement soizentaine de berges à la pointe de Levy pour l'embarquement de leurs troupes qui doivent filer dans la nuit prochaine le long de la coste du sud pour joindre les vaisseaux qui doivent venir s'emboffer devant Sillery.

Ce même jour Mr. le Marquis de Montcalm accompagné de Mr. de Bougainville et de plusieurs officiers des differents bataillons ce transporta en ville ou il fit le tour des rempards d'ou il fit faire un feu des plus vif pand' qu'il visitoit les travaux lesquelles apres les avoir eue examiné et donné ses ordres partit de la ville pour venir à l'hospital general ou il voulut passer dans toutes les salles pour visiter les blessées aux quelles il fit donner du vin, après quoy il revint au camp.

Ce meme soir vers les neuf à dix heurs commencerent à faire un feu des plus vifs en la ville, ce qui fit croire qu'ils avoient effectivement dessein de tenter une descente, la ville fit toute la nuit bonne garde et notre armé borda les retranchements mais inutilement les e. nemis ne firent aucun mouvement.

Le 31 juillet à neuf heurs du matin de marais bessante les vents sud ouest, la mer belle, un vaisseau de soixante et quatre et deux fregattes furent ce mettre dans le canal du nord de l'isle d'orleans vis a vis du Sault, deux autres fregattes une demy heur après appareillerent et furent s'emboffer à demy porté de canon d'une de nos redoutes, a la marais demy basse elles ce trouverent echoué, pour lors commencerent à faire un feu des plus vif ainsy que les gros vaisseau et les deux autres fregattes, dirigeant leur feu tantôt sur notre redoute tantôt sur le camp de Mr. de Levy, leur batterie a terre ou on leur conte actuellement plus de quarante bouche à feu, ne fut pas moins bien servy, mais en vain essayerent ils de debrusquer le camp de Mr. de Levy, aprivoisé depuis pres d'un mois au son de leur artillerie.

Sur les dix heures parurent le long des vaisseaux de la flotte environ cent cinquante berges par trois à quatre division faisant differents mouvements, sur les midy un division après avoir filé

le long du nord de l'isle d'Orleans gagna le gros vaisseau ou elle se mit en panne, les deux autres division paroissoient tantôt vouloir joindre la premiere tantôt ils sembloient vouloir débarquer aux retranchements de la canadien, enfin vers les cinq heurs s'étant tous joints, ils firent un débarquement en decà du passage du Sault à porté de pistolet de la redoute sur laquelle ils avoient depuis le matin dirigé le feu ; cette premiere troupe ne fut pas plustot débarqué et rangé en bataille que Mr. le General Wolf ce presenta au de la du passage avec environ quatre milles hommes paroissant comme devoir soutenir l'attaque que leur troupe débarqué, pouvant faire nombre de trois milles, estoient sur le point de tenter.

M. le Marquis de Montcalm s'appercevant des le matin du mouvement des ennemis donna ordres aux grenadiers avec un piquet de chaque bataillon de marcher au Sault, ou il ce ren<sup>dit</sup> des le matin aux acclamations de joye de tout le camp, ce qui prouvoit à notre general de la bonne volonté de toute la troupe de bien remplir leur devoir.

M. le Marquis de Montcalm scut aussitôt son arrivée au camp de M. de Levy profiter des dispo<sup>sitions</sup> de toute la troupe pour ordonner toute chose ; après quoy il fit assembler les Sauvages pour les engager de ce tenir hors des retranche-

ments dans les environ de la redoute avancé pour pouvoir mieux attirer les ennemis à la porté du coup de fusil de nos retranchemens.

Sur les six heures le tems devenus pluvieux les ennemis débarqués s'avancerent avec arme blanche d'un pas assuré vers notre redoute de laquelle notre monde avoit ordre de ce replier aux retranchemens et enclouer legerement les pieces de canons et laisser harceler les ennemis par nos Sauvages, afin que les ennemis pussent mieux s'engager. Les ennemis ne furent pas plustôt rendus maîtres de notre premiere redoute et paroissant peu inquiet de la fusillade de nos sauvages, crurent devoir profiter de leur premier avantage et s'avancer vers nos retranchemens, des quelles lors d'un demy porté de fusil, Mr. de Montcalm les fit sy bien servir, qu'ils jugerent n'avancer plus avant, et de retourner embarquer, ce qu'ils firent en bonne ordre, mais notre general fit aussitôt sortir la troupe des retranchemens bajouette du bout du fusil, voulant profiter de l'avantage que les ennemis luy laissoit, mais malheureusement une grosse pluye s'étant élevé, notre troupe ne put joindre que l'arrière garde des ennemis, qui tirerent, au large après une perte de pres de neuf cents hommes tués blessés ou noyés et un officier avec quinze grenadiers fait prisonniers. Notre perte se monte à une trentaine hom-

mes tués ou blessés compris sept à huit sauvages.

Les ennemis dessus la fregatte echoué sur la batture du Sault ne virent pas plutot leur troupe rembarqué, qu'ils craignirent d'être attaqués eux memmes, prirent le partie de mettre le feu à la fregatte de laquelle nos gens sauverent quantité de farine lard piques, pioches, et autre instruments propres à remuer la terre. Tous ce jour et une partie de la nuit les batteries de la pointe de Levy firent un feu des plus nourris l'on conte que ce jour il avoit été tiré de part et d'autre plus de quatre mille coups de canons.

Le 1<sup>er</sup> Aoust nous eumes un des mortiers de rempard ecrasé d'une bombe : l'officier anglois blessés de la veille a été porté ce matin à l'hospital général ou après avoir été pencé demanda en grace qu'on luy fit voir le Sold<sup>t</sup> que luy avoit la veille sauvé la vie, cette generosité de notre sold<sup>t</sup> au regiment de Guienne est vraiment digne d'être rapporté lors de la bataille notre sold<sup>t</sup> voyant l'officier blessé, et un de nos sauvages à qui il venoit de donner sa montre vouloit faire la chevelure à l'officier, le sold<sup>t</sup> sauta sur le sauvage avec lequel il luta, jusqu'à que nos officiers eurent fait enlever le blessé qui fut sy sensible de la vie qu'il devoit à ce brave sold<sup>t</sup> qu'il voulut le voir, on ne luy eut pas plutot amené qu'il luy temoigna toute sa reconnoissance et le pria d'accepter

quelque guinées en attendant mieux mais le sold<sup>t</sup> le remercia après luy avoir temoigné le plaisir qu'il avoit eü de luy avoir rendüe ce service. Mr. le General sachant combien l'officier anglois avoit sollicité le soldat d'accepter une recompense qu'il envoya Mr. de St. Sauveur son secretaire à l'hospital, qui après avoir temoigné la part que nos generaux prenoient à sa situation luy fit leurs offres de service et qu'ils le prioit de ne plus s'inquieter de la recompense qu'il se proposoit de faire au sold<sup>t</sup> du quel ils auroient soin, mais l'officier anglois apres avoir prie Mr. de St. Sauveur de temoigner sa vive reconnoissance à nos generaux de leurs offres gratieux, les prioit de luy permettre de marquer à son general la generosité du sold<sup>t</sup> francois a quoy nos generaux consentirent pour la tranquillité de ce Mr. apres avoir expresment defendu au sold<sup>t</sup> de ne rien recevoir.

Le 2 aoust Mr. de St. Laurent aide-major de Quebec porteur de la lettre de l'officier blessé partit à une heure de la ville, tout le tems de cette treve fut employé a reparer le dommage que le feu ennemi avoit causé sur nos batteries de rempd<sup>t</sup>. Mr. de St. Laurent revint a cinq heurs du soir, apres le retour duquel les ennemis recommencerent le bombardement, leur feu dans la partie du Sault fut ordinaire.

Le 3 aoust les ennemis parurent faire grand

mouvement par le transport de leur troupes de la pointe de Levy a leur camp du Sault où sur les deux heurs ils rangerent leur troupe en bataille feignant de prendre leur revange au 13, cette fanfaronade fit prendre les armes à notre armé la ville fut canoné à l'ordinaire.

Le 4 Aoust les ennemis furent des plus tranquil dans la partie du Sault, ils ne le furent pas tant a la pointe de Levy d'ou ils canonerent plus que jamais, envoyerent quantité de bombes, potes à feu et carcasses, continuant ainsy tout la nuit a faire un feu des plus vif duquel nous eûmes six hommes tués, un de blesses et un canon demonté.

Le 5 aoust les ennemis dans la partie du Sault firent l'espace d'une demy heure un feu des plus nourris afin de faciliter la desertion d'un de nos sold<sup>es</sup> qu'ils voyoient venir à eux, qui ce rendit malgré le grand nombre de coup de canon à mitraille qu'on tiroit de nos batteries. Ce memme jour les ennemis a la pointe de Levy continuerent de servir la ville avec la meme vigueur que la nuit derniere, dirijant leur feu sur la basse ville, où nous avons eû une dizaine d'hommes tués ou blessés et deux officiers.

Le 6 Aoust vers les deux heurs de l'après midy parut venir une chaloupe avec pavillon blanc aussitôt Mr. le Ch<sup>er</sup> Bernes detacha un officier au devant à qui l'officier anglois remit une lettre de

leur general en reponse de celle de l'officier blessé et une malle pour luy. Cette petite treve servit a reparer le dommage de nos batteries.

Du 6 au 7 dans la nuit vingt cinq a trente berges passerent devant la ville d'ou en ayant eü connoissance on battit la general ; dans l'instant la troupe des batteries partit ce poster à la poudriere, et environ deux cents Canadiens sortirent de la ville pour aller ce porter à l'ance du foulon.

Mr. le Marquis de Montcalm se mit en marche avec quelques compagnies des grenadiers, lorsque rendue au pont du passage une ordonnance fut luy dire que les berges avoient joints leurs navires mouillés au cap rouge sans apparence d'autres mouvements, ce qui fit rentrer Mr. de Montcalm.

Le 7 aoust à dix heurs du matin arriva un courier de Montreal chargé des lettres de Mr. de Boulamare par les quelles l'on apprit l'evacuation de Carrillon, et notre armé replié à l'isle aux noix apres avoir fait sauter les fortifications des forts Carrillon et St. Frederic.

Ce memme jour il y eut une grande canonade de parut et d'autre des differents camps. Notre perte ce monte a quinze hommes tués ou blessés sans scavoir celle des ennemis, le feu de nos rempards apres avoir fait cesser par deux a trois fois celuy des ennemis nous laisse a penser qu'ils ne sont pas sans perte.

Le 8 aoust les berges qui de six au sept avoient joint les vaiss<sup>s</sup> au dessus de la ville furent essayer une descente a la pointe au tremble ou étant vivement repoussés, ils retournerent à bord de leurs navires ; ce memme jour quinze à vingt habitans de l'ange gardien joignirent un partie ennemi d'environ cent cinquante hommes qui dans les campagnes avoient enlevés deux à trois cent bestiaux ; nos habitans apres avoir obligé les ennemis d'abandonner leurs prises, reconduisirent les bestiaux dans la profondeur des bois, tout ce jour le feu part et d'autre fut ordinaire sans perte.

Le 9 aoust les ennemis apres avoir jetté dans la nuit une grande quantité de bombes potes à feu et carcasses mirent sur les trois heurs du matin a deux differents endroits le feu à la basseville, le premier au cul de Sac, et le second vers la batterie Dauphine, sans qu'il fut possible de le couper, les vents du sud ouest apres être tombé, au nord ouest causerent une incendie general pd<sup>t</sup> laquelle il y eut cent cinquante maisons de brulés, lors du feu, une bombe des ennemis fit sauter un coffre a poudre sur les batteries du rempard dans le quel y avoit deux cent gargousse de dix huit, heureusement cent hommes sur cette batterie n'eurent aucun mal.

Ce memme jour quelques Canadiens de la

paroisse St. Antoine dans la coste du Sud firent trois prisonniers, qui deposed qu'ils avoient actuellement au dit endroit un camp de milles hommes troupes de marine et matelots; cent cinquante montagnarts et quelques piquets de troupes de terres, qu'ils doivent essayer dans la nuit prochaine à la pointe au tremble.

Le 10 Aoust sur les dix heurs du matin arriva une ordonnance du camp de Mr. de Bougainville qui rapporte que les ennemis sur les deux heurs du matin, de marais toute basse tenterent une descente à la pointe au tremble au nombre de 27 berges mais Mr. de Bougainville ayant fait mettre son monde ventre à terre sur le bord de la côte avec ordre de ne tirer qu'au momment du signal dont il étoit convenu, ce qui fut executé sy exactement de la part de la troupe, que les ennemis lors d'une demy porté de fusil ne pouvant soutenir le grand feu qu'on faisoit sur eux retournerent s'embarquer sans tirer un coup de fusil, et qu'yant voulu faire une seconde descente à une lieu plus bas, qu'ils avoient été servis aussy a propos qu'a la premiere, qu'enfin ils retournerent a leurs batiments, avec perte de près de cent hommes et douze hommes tué ou blessés de notre part. Tout ce jour la ville tira beaucoup sur les batteries, des ennemis qui ne riposterent que par un feu des plus lent; il ne s'est rien passé de remarquable

dans la partie du Sault ou l'on est sur les gardes de part et d'autre.

Le 11 Aoust un detachment de six a sept cent Canadiens et sauvages commandés par Messieurs Artel et Fleurimond Denoyelle officiers de la Colonie passerent le Sault pour aller surprendre un corp de troupe ennemi, que Mr. le Ch<sup>er</sup> de Levy savoit estre detaché pour courir cette coste ; nos gens les joignirent sur les midy, les attaquèrent et les repousserent jusque dans leurs retranchements apres leurs avoir eus tués un trentaine d'hommes, les chevelures desquelles les sauvages porterent a Mr. de Levy, notre perte a été de cinq hommes.

Ce memme jour est arrivé un courier de Montreal lequel rapporte que Mr. Ponchault commd<sup>t</sup> le fort Niagara avoit capitulé le vingt sept du mois passé, apres une dernier sommation, par laquelle sachant positivement que les ennemis avoient arretté deux Sauvages Hurons porteurs d'une lettre de Mr. de Signery, par laquelle ce Monsieur faisoit scavoir le jour qu'il arriveroit au secours du fort avec neuf cent hommes, mais que les ennemis au nombre de trois milles hommes soutenus des sauvages des cinq nations avoient été au devant du secours, lequel ayant rencontré à la grand prairie lieu distant de deux lieu, apres un feu des plus vif de part et d'autre notre monde

avoient enfin cédé aux forces bien supérieures d'eux et pris la fuite après une perte de pres de cinq cent hommes tué blessé et fait prisonnier, sans perte d'aucun de nos officiers mais tous blessés, ceux qui s'échapperent joignirent partie de detroit, partie le camp de M : le Ch<sup>er</sup> de la Corne.

Ce memme jour vers les deux heurs apres midy, nos generaux s'assemblerent pour deliberer sur le partie qu'ils prendroient pour la surreté de nos repides, au cas que les ennemis depuis leur conquette de Niagara voulussent entreprendre de force le poste des galopps ou Mr. le Ch<sup>er</sup>. de la Corne est actuellement campé avec milles à douze cents hommes et ou nos corvettes croisent.

Ce soir nos generaux firent partir quelques piquets des troupes de terre et de la colonie, cinq à six cent Canadiens et quelques Sauvages, sous pretexte de joindre Mr. de Bougainville ou l'on disoit craindre une descente, voulant laisser ignorer la prise de Niagara au public et le depart de Mr. le Ch<sup>er</sup>. de Levy qui partit dans la nuit avec Mr. Mercier qui montoient avec le detachement au poste des galopps qu'ils doivent faire retrancher.

Tout ce jour ils s'est passé autre chose qu'une canonade ord<sup>re</sup> de part et d'autre le feu des ennemis à la pointe de Levy fut dirigé sur le chateau de Mr. le General qui est des plus mal traité.

Le 12 Aoust sur les trois heurs du matin, les vents au nord Est trois quart de flotte un de nos canots de ronde sur la rade fit signal de navire à la ville paroissant vouloir passer devant la ville, d'ou étant appercue on fit feu sur une goualette la plus avancé que malgre le grand feu dont elle fut servir continua sa route jusqu'à l'ance des mers ; les trois autres vaisseaux n'ozant ce hazarder-retourner mouiller parmy leur flotte.

Ce matin a neuf heurs Mr. Deboulle command<sup>t</sup> quatre bateaux jacobites fut attaquer la goualette passé dans la nuit, qui apres un combat de pres d'une heure fut contraint d'appareiller et d'aller s'échouer a la coste du Sud pour se racommoder

Le 13 aoust les berges ennemis parurent faire beaucoup de mouvements, ce qui fit croire à Mr. de Montcalm qu'ils tenteroient une attaque, en consequence notre armé recut ordre d'entrer dans les retranchements, mais inutilement, les ennemis apres bien faire faronades retournerent à leurs differents camps d'où il tirent à leur ordinaire.

Le 14 aoust les ennemis campés à St. Antoine ou on les dites être retrenchés mirent le feu à quantité de maisons de cette paroisse qu'ils ont entierement ravagé, et ils ont fait conduire des bestiaux à leur camp de la point de Levy ; ce jour nous eumes quatre canons de rempards demonté ; il ne ce passa rien de remarquable daus la partie

du Sault ou l'on tira beaucoup de part et l'autre.

Le 15 aoust a deux heurs après midy, arriverent quelque habitans de la baye St. Paul qui rapporterent que le monde des vaisseau en rade à l'Isle au coudre avoient fait une descente chez eux, qu'ayant voulu s'y opposer, ils devoient été contraint de ceder à la force et ce retirer dans les bois, mais les ennemis craignant qu'il y eut beaucoup de monde et sauvage dans le bois, ils retournerent a leurs vaisseaux apres avoir eu une vingtaine hommes tués, c'est des habitans Canadiens qui le disent.

Ce memme jour arriverent de nos sauvages qui avoient depuis deux jours passés a la coste du Sud avec quatre chevelures et deux prisonniers qui deposent que leurs generaux commencent a desesperer de leur enterprise, tout ce jour ce passa par une canonade de part et d'autre.

Le 16 aoust arriverent au camp de Mr. de Bougainville trois deserteurs venant du camp ennemis à St. Antoine qui rapportent ce que les prisonniers de la ville deposerent, qu'ils doivent mettre le feu dans toutes nos costes, que journallement des partie Sauvages venoient faire la fusillade sur leur camp, ce qui leur tuoit ou blessoit toujours quelques hommes, qu'au camp q'ou ils etoient desertés il courroit un bruit que Mr. de Bougainville

devoit les attaquer sous peu, et qu'en consequence ils se retranchoient.

Une bombe mit le feu à 2 maisons de la haute ville.

Le 17 Aoust les ennemis continuerent de faire un feu des plus vifs sur la ville, la grande quantité de coups de canons dirigés sur le château depuis plusieurs jours le mettent dans le cas d'écrouler bientôt. Cette direction incommode grandement les Recollets qui depuis le commencement du bombardement ont ramassés sur leur terrain plus de deux milles boulets et environ cinq cent bombes pots a feu et carcasses qui mettent la maison hors d'état d'être logé ; une des batteries ennemis dirigé dans l'ouest sud ouest ne maltraite pas moins les Rd<sup>e</sup> peres jesuites, le seminaire et l'evêché ne sont plus qu'un cribbe, il ne reste qu'en fait de communauté que l'hotel dieu et les ursulines qui n'ont encore recus que quelques bombes et boulets, qui ne causent pas un grand dommage à ses deux maisons.

Ce memme jour les ennemis brulèrent environ quinze à vingt maisons tant à l'Isle d'Orleans qu'à la pointe de Levy, dans la partie du Sault on a été tres tranquile de part et d'autre.

Le 18 Aoust les ennemis au Sault parurent embarquer quelques pieces d'artillerie avec des équipages ce qui fait croire qu'ils veulent evacuer cette

partie ou ils ont mis le feu à toutes les maisons de cette coste. Tout ce jour les ennemis devant la ville dirigerent leurs bombes partie sur les tentes des écrivains campés le long de la coste d'Abraham, partie vers un moulin au passage, ou ils croyent que nous avions des poudres, partie sur les deux vaiss<sup>s</sup> embossés à l'entré de la Riviere St. Charles, sans avoir causé aucun domnage; quelques bombes poussés à toute vollé vinrent proche de l'hopital général, ou toutes les Religieuses urcelines et de l'hotel dieu s'étoient refugiées pand<sup>t</sup> le bombardement ainsy que quantité de particulier de la ville les dames Religieuses de cette maison, ce sont merités les louanges de nos generaux et de tout le public par leurs manieres nobles de secourir tout le monde; Mr. le Marquis de Montcalm leurs a temoigné souvent sa reconnoissance et ce proposoit de chanter leurs louanges jusqu'à la Cour.

Le 19 Aoust, les ennemis devant la ville continuerent leur canonade depuis plusieurs jours ils ont diminué leurs bombes et ne tirent plus de pots à feu ny carcasses, ils continuent de bruler les maisons dans cette partie.

Ce memme jour à dix heurs du soir après avoir entendus quantité de coups de canons, arriva une ordonnance de Mr. de Bougainville par lequel nos generaux apprirent que les ennemis paroissoient

vouloir faire une descente au dessus de la pointe au tremble ou leurs berges paroissent tantôt descendre tantôt monter.

Le 20 Aoust à deux heurs apres midy arriva une seconde ord<sup>re</sup>. qui apprenoit la descente des ennemis à Deschambault aussitôt M. le Marquis de Montcalm partit avec nos compagnies des grenadiers pour aller prendre le commd<sup>t</sup> du detachment de Mr. de Bougainville qui des qu'il scut les ennemis débarqué à deschambault ce mit en marche ; une escouade de cavalerie commandé par Mr. de la Roche arrivant les premiers ne furent pas plustôt appercus que les ennemis retournerent s'embarquer, après avoir brulés trois maisons ou etoient les equipages des troupes de terre gardés par quinze invalides commandé par Mr. le Ch<sup>er</sup> d'Aronne qui des qu'il vit les ennemis débarqué gagna avec les quinze invalides une petite hauteur, ou il eut la douleur de bruler ses effets et ceux de ses comarades ; Mr. de Bougainville arriva que les ennemis etoient rembarqué avec quantité de bestiaux, nos cavaliers fusillèrent l'arrière garde de la quelle ils firent trois prisonniers qui deposent qu'un de nos habitans de la paroisse de lobiniere avoit indiqué aux ennemis le lieu des equipages et servie de guide moyennant une somme de vingt guinées que le memme habitan les conduisoit dans toute la partie du sud ou il

indiquoit les caches de habitans et la retirance des femmes dans les bois ; cette incendie coûte au pere Gabriel une malle qui le deranga beaucoup p<sup>r</sup> un Recollet, il y avoit tous ses livres.

Mr. le Marquis de Montcalm etant arrivé vers les minuit à la pointe au tremble recut une ord<sup>re</sup> de Mr. de Bougainville qui luy apprenoit le rembarquement des ennemis et la perte des equipages qu'il regrettoit d'autant plus qu'ayant donné ordre cinq à six jours auparavant d'être conduit aux Trois Rivers.

Ce soir sur les neuf à dix heurs arriva un deserteur du camp des ennemis au Sault qui deposa que Mr. l'Amiral Sonder la veille avoit signifie au général Wolf de presser son expedition, qu'en consequence il y avoit eû un grand conseil de guerre dans lequel il avoit été arrete d'evacuer le Sault, et que depuis ce matin il commençoit à rembarquer leur artillerie. Il y avoit quelque apparence de verité dans la deposition du deserteur nos officiers de garde aux retranchements rapportèrent avoir vue charoier l'artillerie et que nos canoniers avoient tout le jour dirigé leurs bombes sur les berges qui traversoient à l'isle d'orleans ; en revange ils tirerent grandement sur la ville.

Le 21 aoust ce passa par une legere canonade de part et d'autre les ennemis dans la partie du

Sault continuerent de bruler le reste des maisons de cette coste ou ils ont conservés les eglises ils en agissent de memme à l'isle d'Orleans, ainsy que ceux de la cote du sud, ou ils ont parus faire plusieurs evolutions à leurs troupes, qu'ils firent monter jusqu'à la Riviere des tays chemins au dessus au Sault de la Chaudiere.

Le 22 aoust le feu des batteries de tout part fut des plus lent et particulierement dans la partie du Sault ou les ennemis continuerent de rembarquer leur artillerie ce que deux deserteurs arrivé cette apres midy assurerent.

Le 23 aoust est arrivé un de nos sauvages apres une absence de dix ou douze jours qu'on crut avoir été tué un jour qu'étant seul il passa au passage du Sault Montmorel y malgré nos factionnaires disant qu'il vouloit aller faire une cheveltre jusque dans les retranchements ennemis aux pieds desquelles ce trouvant mort yvre il s'endormit, les ennemis ne l'eurent pas plutôt appereus qu'une garde vint l'entourer jusqu'à son reveille ou notre sauvage ce trouva bien surpris d'être conduit au Général Wolf, qui luy ayant fait mettre les fers aux pied et aux mains le fit ainsy conduire dans tout son camp, après quoy l'envoya à bord de l'Amiral, ou notre sauvage apres quelques jours s'appereut de n'être point gardé à vue concut l'idée de ce sauver à la nage

ayant donc dans la nuit du 23 au 24 trouvé le secret de s'otter les fers et joué de ruse pour mieux tromper les factionnaires, il jetta sa couverte à tribord du vaisseau au moment qu'il ce glissa à babord, le jeu de notre sauvage luy reussit, les ennemis crurent aussitôt la couverte à la mer que c'étoit le sauvage tirèrent dessus et quelques matelots s'étant jette dans le canot donnerent apres, mais bien surpris de ne trouver qu'une couverte pd<sup>t</sup> que notre sauvage zagnoit la coste du Sud, ou apres avoir essuié quelques coups de fusil des factionnaires de ce camp sans qu'il luy soit arrivé accident gagna le bois et ce moqua des ennemis, tout ce jour grands coups de canons sur la ville et grande tranquillité au camp des ennemis au Sault.

Le 24 Aoust apres plusieurs demandes des Canadiens habitans de retourner chez eux vinrent encore solliciter Mr. le General de leur permettre d'aller faire leur recolte ce que Mr. le General leur refusa leur promettant d'y pourvoir, mais les Canadiens paroissent pas vouloir s'en rapporter aux promesses de Mr. le General prenent leur partie en sorte qu'il n'est pas de nuit qu'il ne s'en sauvent plus de deux cent, sans que Mr. le General y mit ordre, malgré les plaintes de Mr. le Marquis de Montcalm, qui craint que les ennemis s'appercoivent de cette desertion qu'il

estime a plus de deux milles hommes ; canonade ordinaire de part et d'autre.

Le 25 Aoust une goualette et plusieurs de nos batteaux chargés de vivres venant de Jaque Cartier furent appercus des ennemis qui detachèrent une fregatte et plusieurs batteaux pour intercepter nos batteaux qui eurent le tems d'entrer dans les rivieres du Cap rouge ou notre monde apres avoir débarqué attendirent de pied fermes : la fregatte apres quelque coups de canons ce retira au berges et les berges remonterent joindre les navires ; tout ce jour ce passa sans aucuns mouvements de la part des ennemis qui contiuerent de bombarder la ville.

Le 26 Aoust il ne s'est rien passé de remarquable dans les differents camps des ennemis qui depuis plusieurs jours ne tirent plus du Sault, ils continuerent da charoier quantité d'effet à l'Isle d'Orleans et a la pointe de Levy d'ou ils tirerent fort peu ce jour.

Le 27 aoust il fut arreté par nos generaux de rassembler tous les matelots repandus sur les batteries pour armer cinq de nos fregattes, le Macheaux la Chezinne le Maréchal Senectaire, la Manon, le Bienfaisant pour les faire descendre à la pointe au tremble, ou ils doivent livrer combat aux vaisseaux ennemis en consequence sept officiers marains attachés au service du munitio-

naire recurent des ordres pour partir dans la nuit prochaine toutes choses étant arrangés. Nos officiers partirent vers les neuf heures du soir de la petite riviere vers six à sept cents matelots et lorsque passant sur la rade ou ils furent appercus des ennemis ils furent vivement canoné ils continuerent toujours leur route jusqu'à la pointe au tremble ou ils essuierent une autre canonade des vaisseaux mais sans accident. Enfin ils ce rendirent heureusement au Cap Santé, ou nos fregattes devoient les distribuer à leurs differents bords, en attendant les ordres de Mr. le General ; tout ce jour les ennemis canonèrent vivement la ville.

Le 28 Aoust les vents au nord est les ennemis profiterent de la marais du soir pour faire passer quatre navires à la faveur de la nuit, qui malgré le feu vif de nos reimpards furent joindre leurs navires à la pointes au tremble, ce qui determina nos generaux d'envoyer aux officiers des fregattes ordre de ne pas descendre, de continuer d'occuper la rade du Richelieu et de renvoyer les matelots qui regretterent de perdre l'occasion de ce signaler, tout ce jour canonade ordinaire sur la ville,

Le 29 Aoust arriverent nos matelots avec des vivres pour l'armé, aussitôt débarqués furent tous prendre possession des postes qu'ils avoient

cy devant occupés avec ordre de faire bonne garde en consequence de la deposition d'un deserteur du matin qui rapportoit que les ennemis devoient embosser quatre vaisseaux de guerre devant la ville et y essayer une descente pd<sup>e</sup> qu'ils en essayeroit une à la pointe aux tremble, mais en vain Mr. le Marquis de Montcalm donna-t-il des ordres, les ennemis ne firent autre chose que de canoner la ville.

Le 30 Aoust les ennemis dans la partie du Sault firent bruler le reste de leurs retranchements et paroisoient lever un camp à l'isle d'Orleans au memme endroit qu'ils occupoient cy devant, et qu'ils ne tarderent pas d'evacuer le Sault pour prendre possession de ce nouveau camp; de la pointe de Levy les ennemis continuerent de canoner vivement la ville.

Le 31 Aoust les ennemis après avoir mis le feu à leurs ouvrages du Sault s'embarquerent et furent camper partie à l'isle d'Orleans, partie à la pointe de Levy ou leur camp parut des plus considerable, et ou ils firent faire de grands mouvemens à leur troupe, la faisant tantôt embarquer, tantôt passer devant la ville, devant laquelle elle parut longtemps rangé en bataille, enfin ils la firent monter jusqu'à la riviere des teschemins ou elle s'enfonca dans le Boid<sup>e</sup> et resta toute la nuit sous les armes, tout ce jour canonade de part et d'autre.

Ce meme jour Mr. le Marquis de Montcalm après que les ennemis eurent évacué la partie du Sault changea la position de notre camp, il donna ordre à la milice de Montreal du camp du Sault de venir camper avec la milice de Québec campé à la Canardière, et au regiment de Guienne de venir camper à la droite du pont au passage pour pouvoir ce transporter sur le champ sur le lieu, ou les ennemis paroistroient faire quelques tentatives, laissant aux ouvrages du Sault le regiment de Royal Roussillon avec six à sept cent hommes de milice toute chose étant ainsy disposé notre General vint occuper le centre de l'armée, ou est le quartier general, tout ce jour la ville envoya quantité de bombes sur les batteries ennemis qui riposterent par un grand nombre de coups de canons.

Le 1<sup>er</sup> 7<sup>bre</sup> à la marais du soir les vents au nord est les ennemis devant la ville tire un feu des plus vifs afin de faciliter le passage à plusieurs de leurs vaisseaux qui furent joindre ceux mouillé au cap rouge, malgré le grand feu de dessus nos rempards d'où nos canoniers ne peuvent tirer qu'à tout hazard.

Le 2<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> les vents continuant d'être nord est grand frais on craignit que les ennemis ne fissent passer d'autres de leurs vaisseaux pour joindre ceux au dessus de la ville actuellement au nombre

de dix sept, en consequence Mr. le General ordonna qu'on fit bonne garde à la ville et sur la rade.

Mr. le Marquis de Montcalm ordonna au Regiment de Guienne de partir journellement une heure devant jour, et ce poster sous les murs de la ville afin de ce transporter aussitôt sur les lieux ou les ennemis paroistroient essayer la descente ; Mr. de Bougainville avec trois compagnies de grenadiers et environ douze cents hommes. gardoit la coste depuis le cap rouge jusqu'à la pointe au tremble ; canonade ordinaire sur la ville.

Le 3 7<sup>bre</sup> Mr. de Repentigny avec environ sept cents hommes passa le Sault ou il doit distribuer son monde pour la garde de cette côte jusqu'à St. Joachim, afin d'y faciliter les habitants de faire leur recolte à laquelle les ennemis n'ont causé aucun dommage, cette précaution de nos generaux est en consequence de deux vaisseaux que les ennemis ont de mouillé par le travers de l'ange gardien.

Ce memme jour les ennemis continuerent de ravager les costes de l'isle d'orleans et de la pointe Levy ou ils continuerent de canoner la ville et de la mettre dans un triste état.

Le 4 7<sup>bre</sup> les ennemis de masquerent une nouvelle batterie de cinq canons dans les intervalles ce trouvent les mortiers couverts d'un epaule-

ment de trois pieds de haut, ce qui fait un point de vue pour nos canoniers peu possible de tirer à démonter, les ennemis s'entendent tantôt d'un costé de la ville tantôt de l'autre, ce qu'ils font depuis pres de deux mois, la ville ne peut être dans un état plus pittoiable, a moins d'être rasé.

Le 5 7<sup>bre</sup> les ennemis au point du jour parurent lors de l'évitage des vaisseaux faire de grands mouvements avec leurs berges comme s'ils vouloient essayer une descente à la Canardière, ce qui fit entrer notre armé dans les retranchements, mais inutilement, ils retournerent à la pointe de Levy, d'où ils continuerent de canoner la ville. Ce memme jour arriverent de nos Sauvages de la coste du sud avec quatre chevelures et deux prisonniers qui deposent que Mr. le General Wolf exerce journellement sa troupe pour une prochaine descente.

Le 6 7<sup>bre</sup> les vaisseaux firent differents mouvements dans la flotte et un corp de troupe de trois à quatre milles hommes parurent par plusieurs fois au bord du bois vis à vis de la ville qui defilerent enfin jusqu'au Sault de la Chaudière où ils eleverent un camp ; grande canonade ce jour sur la ville.

Le 7 7<sup>bre</sup>, à trois heures apres midy, les ennemis firent passer une goualette de douze tonneaux qui malgré le grand feu de nos rempards monta

joindre les battiments au dessus de la ville, les boulets tirés de la pointe de Levy nous tuèrent un officier et deux matelots; ce jour plusieurs de nos carcasseries furent attaquer une fregatte au cap rouge, sans autre mal que celuy de s'être canoné de part et d'autre pand' plus d'une heure.

Le 8 7<sup>bre</sup>. parurent une soizantaine de berges parties de la pointe de Levy, qui apres plusieurs mouvements ce rangerent sous Beauport feignant une descente, mais on eut pas tiré une demy douzaine de coups de canons d'une de nos redoutes, que les ennemis retournerent à leur camp de la pointe de Levy, d'ou le feu de leurs batteries a été des plus lent; ils n'en agissent pas de même dans le ravage qu'ils font de nos costes ou ils mettent tout à feu et à sang, ce memme jour malgré le feu vif de nos rempards les ennemis profiterent de la marais du matin les vents au nord est pour faire passer quatre de leurs vaisseaux qui ont été joindre ceux mouillés à la pointe au tremble.

Le 9 7<sup>bre</sup>. il ne ce passa rien de remarquable, le feu des ennemis sur la ville consista dans une vingtaine de coups de canons, beaucoup de mouvements qui aboutissent à donner de l'exercice à notre armé qui depuis deux mois couche nuitamment au pivaque.

Le 10 7<sup>bre</sup>. quelque habitans de la coste du Sud rapporterent à nos generaux que trente vaisseaux

descendoient la riviere, que la troupe de la pointe de Levy faisoient journellement de grands mouvements; malgré la grande pluye de ce jour les ennemis canonerent vivement la ville sur laquelle ils jetterent aussy quelques bombes.

Le 11 7<sup>bre</sup>. une berge apres avoir sondé le chennelle devant la pointe à carey ou les ennemis jetterent plusieurs bouets, que Mr. Le Gris fut couper malgré le feu vif d'une fregatte qui s'avanca sur luy; le feu des ennemis sur la ville fut peu de chose.

Le 12 7<sup>bre</sup>. les ennemis après une grande cannade pend' tout le jour firent sur les sept heurs du soir quantité de signaux aux quels les vaisseaux au dessus et au dessous de la ville reponderent toute la nuit, il y eut de grands mouvements parmy leurs vaisseaux; nos generaux paroissent s'en rapporter à la vigilance de Mr. de Bougainville qui continue d'observer les ennemis depuis St. Aug. à la pointe au tremble, ou les deux autres compagnies de grenadiers ont été joindre depuis quelques jours.

Le 13 7<sup>bre</sup>. les ennemis apres de grands mouvements depuis la veille partirent dans la nuit de l'ance au foulon pour la pointe au tremble ou ils attirerent Mr. de Bougainville avec tout son monde feignant enfin s'être resous de tenter une descente au dit endroit ou les berges ce tirerent en

panne jusque vers les deux heurs de la nuit, qu'ils profiterent de la marais bessante les vents grand frais sud ouest pour descendre à leurs vaisseaux mouillés à Samos, ou étant arrivés, deux fregattes et deux batteaux partirent et vinrent mouiller vis a vis l'ance au foulon, poste où Mr. Vergoz étoit placé depuis trois ou quatre jours avec soizante hommes simple precaution de la part de nos geneaux au casque l'ennemi voulut ce présenter poste, ce que l'on regardoit comme impossible dans un endroit de la coste la plus escarpé, ou un homme seul avoit de la peine à monter, c'est cepand<sup>t</sup> celui que les ennemis choisirent pour leur descente ; de leur batterie devant la ville ils eurent pas plus-tôt connoissance des fregattes qu'ils firent un feu des plus vif sur la ville pand<sup>t</sup> lequel deux berges chargés d'une quarantaine d'hommes, Mr. Muray Brigadier en tête, partirent de leurs vaisseaux et gagner la terre qu'ils cotoyerent jusqu'à l'ance au foulon ou etant appercues d'une des factionnaires de Mr. Vergoz, qui cria qui vif, aussitôt un homme des berges parlant bon francois repondit. france enjoignant au factionnaire de ne point faire de bruit, comme cette nuit il devoit passer de nos batteaux chargés de vivres le factionnaire crut que *c'étoit nos gens* qu'il devoit laisser passer, *cria aux berges de passer, qui apres avoir monté plus haut, l'officier fit débarquer son monde avec beaucoup*

de precaution et fit grimper la coste avec bien de la difficulté, rendue au dessus ou il trouva nulle resistance il fit un signal auquel d'autres berges devoient partir des vaisseaux pour joindre, Mr. le General Wolf prit les devant seul avec soizante hommes et lors du débarquement notre factionnaire s'apercevant que les ennemis etoient à son poste prit la fuite vers sa garde, aussitôt Mr. Murray s'avanca avec ses trentes hommes au lieu que Mr. Wolf devoit monter avec les soizante hommes qui ne furent pas rendus en haut de la coste qu'ils foncerent sur la garde de Mr. Vergoz qui pour lors restoit avec trente hommes qui apres une legere resistance prirent la fuite lorsqu'ils virent Mr. Vergoz blessé; la ville s'étant appercue que les ennemis s'étoient rendus maître du poste de Mr. Vergoz fit les signaux pour avertir le camp aussitôt le Regiment de Guienne qui depuis plusieurs jours n'étoit point venu sous les murs de la ville, partit du camp pour ce rendre sur les lieux ou les ennemis etoient déjà rangés en bataille au nombre de quinze cent qui favorisoient la monté à toute leur armé, le regiment de Guienne avec trois à quatre cent Canadiens, ne furent pas rendus qu'ils virent l'impossibilité qu'il y avoit d'empêcher que les ennemis fissent entierement leur débarquement prit la gauche et ce ranga en bataille à demy porté de fusil de la colonne

ennemie, en attendant les ordres de Mr. le Marquis de Montcalm qui au moment des signaux de la ville fit battre la general avec ordre a toute l'armée à la reserve de ce qui devoit rester pour la defence des retranchements, de le joindre sans delay sur le champ de bataille ou il ce rendit entre sept et huit heurs à la tête des bataillons de la Sarre, Languedoc et Bearn, trouvant les ennemis aux nombre de sept à huit milles hommes sous trois colonnes qui estoient à ce retrancher, leur première colonne de cinq à six de hauteur rangés depuis le lieu de leur débarquement jusqu'à la maison de Borgia, ou en 3 à 4 cents hommes estoient retranchés, la seconde formoit deux pieces de canons du calibre de six. Enfin la troisieme soutenoient leurs deux premieres le long du chemin de Ste Foie au cas de l'arrivé de Mr. Bougainville qui l'on scavoit en chemin.

M. le Marquis de Montcalm n'eut pas reconneue les forces et la situation avantageuse des ennemis qui occupoient la hauteur ordonna qu'on amena cinq pièces de canons de douze six et quatre de calibres avec poudre et balles, les ordres de Mr. le Marquis s'exécuterent avec promptitude, les canons arriverent dont deux furent placés à la gauche de notre colonne, du côté de la porte St. Louis, une au centre qui regardoit le long du chemin de St. Foix et une à la droite que elon-

goit la coste d'Abraham, à mesure que le monde du camp arrivoit, ils estoient rangé dans l'ordre de bataille ordonné par Mr. le Marquis de Montcalm qui fit placer sur les ailles de notre colonne sept à huit cent Canadiens et Sauvages qui par leur fusillade et le feu qu'ils mirent à la maison de Borgia vers les neuf heurs engagerent le fort de l'action que Mr. de Montcalm crut devoir soutenir et profiter du moment que la troupe paroissoit le mieuX disposé, pour s'avancer avec notre colonne jusqu'au bas de la hauteur qu'occupoient les ennemis ou à une demy porté de fusil, les ennemis pares avoir essuié de pied ferme trois decharges de notre colone descendirent presque à boud toucher, jamais action ne fut plus opiniâtre pand<sup>t</sup> prés d'une demy heure, lorsque Mr. de Montcalm ce trouvant blessés notre troupe crut tout perdué, elle abandonna aussitôt le champ de bataille aux ennemis qui profiterent de leur avantage poursuivant notre armé jusque sous les murs de la ville, pand<sup>t</sup> que une partie de notre colonne de la droite estoit poursuivie jusque dans la plaine de Mr. Flichet, triste spectacle pour ceux qui regardoit des fenêtrés de l'hopital general, jamais je ne serois imaginé que la perte d'un general pouvoit causer une deroute, que j'oze dire sans exemple, sans que Mr. le Marquis de Vaudreuil qui ce trouvoit dans la plaine put reussir de rallier

notre monde pour faire volte face aux ennemis qui les poursuivoient, dont il ne ce fut pas échappé un seul sy une terreur pannique ne ce fut point emparé de nos gens qui furent aussy lache qu'ils avoient été brave au commencement de l'action, mais Montcalm n'y estoit plus, aussy les braves manquerent-ils fatale journé qui change la colonie, journé irreparable qui coute la vie au vainqueur à Chouaguin, fort George, et Carillon, ou il battit avec trois milles hommes les ennemis au nombre de dix sept à dix huit, plut à Dieu qu'il eut entendue l'arrivé de Mr. Bougainville qui avoit tous les compagnies des Grenadiers, piquets, volontaires et elites de la milice au nombre de deux milles hommes qui joint avec les trois milles cinq cent hommes qui ce trouverent à la bataille eussent fait un mauvais partie aux ennemis, au jugement de tout le monde pas un anglais ne ce fut rembarqué, mais malheureusement Mr. de Montcalm ce laissa fléchir à une troupe qu'il prevoyoit ne pouvoir plus retenir a mesure que les Canadiens et les Sauvages de la droite et de la gauche teroient beaucoup de monde aux ennemis. C'est ainsy que finit la fameuse bataille de la journée du treize, dans laquelle les ennemis de leur propre aveu eurent plus de quatre cent hommes tués et environ deux cent blessés, le general Wolf tué et les deux suivant blessé, notre perte ce monte à

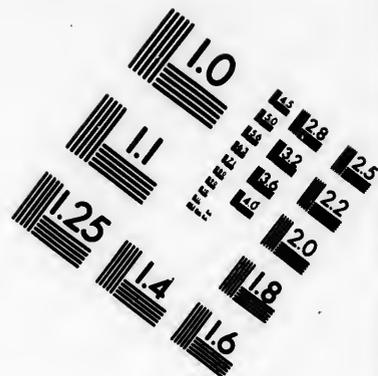
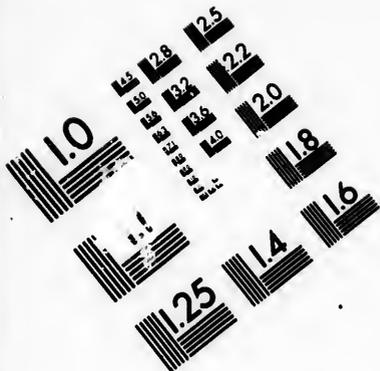
cent cinquante hommes tués et pres de trois cent blessés.

Les ennemis parès avoir fait entierement abandonner la hauteur et obligé notre armé de rentrer dans les retranchements retournerentsur le champ de bataille, ou ils commencerent à travailler à former des batteries et continuerent à ce retrancher inutilement quelques Canadiens et marains essayerent-ils l'apres midy de faire le coup de fusil pour favoriser nos gens d'enlever nos blessés ils furent contraint de ce retirer, les ennemis s'avancerent jusqu'au bord des broussailles, ou apres avoir postés des gardes, ils enleverent eux memmes ce qu'il restoit de blessés de part et d'autre.

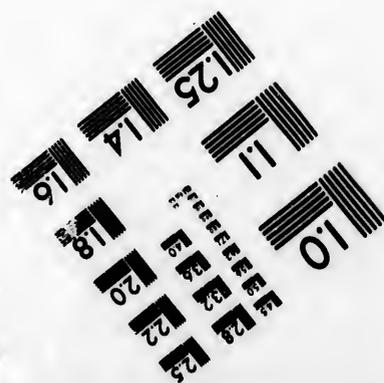
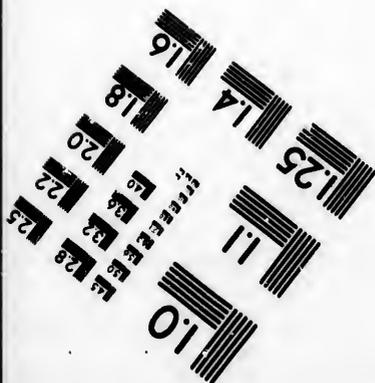
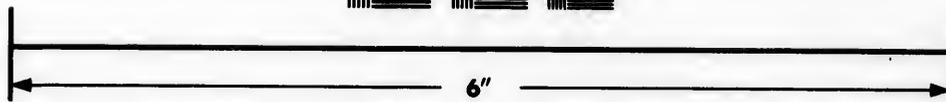
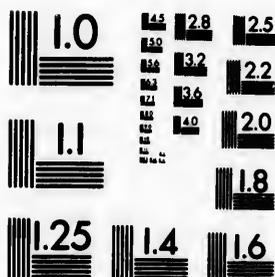
Mr. le Marquis de Montcalm aussitôt qu'il fut blessé, ce fit conduire à la ville, ou les chirurgiens après avoir eu visité la blessure deciderent qu'il n'avoit pas vingt quatre heures à vivre, la douleur du Marquis fut de croire que son armé avoit été haché en piece, ce dont on le dissuada avant qu'il mourut.

La ville pand' la bataille et tout le reste du jour fit un feu de plus vif sur les berges et chaloupes qui charvoient les munitions de guerre et de bouche de la pointe de Levy sur le champ de bataille, mais en vain la ville voudra-t-elle resister, reduite depuis le bombardement dans un etat





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14586  
(716) 872-4503

1.8 2.0 2.2 2.5  
3.6 3.2 2.8  
4.5 5.0 5.6

1.0  
1.1

à ne scavoir ou ce loger, sans cachematté, sans esperance, d'aucun secours de notre armé qui dans la nuit ce replia à Ste. Ang<sup>e</sup>, apres avoir abandonné dans les retranchements munitions de guerre et de bouche enfin equipage qui furent au pillage des sauvages et habitans. Il n'est resté dans les retranchements pour observer les ennemis qu'un officier de cavalerie avec cent trente hommes qui couper eut dans la nuit le front du passage, firent sauter les poudres et enclouerent les canons et mirent le feu à la batterie flottante. Il a été malheureux lors du départ de notre armé que Mr. Bigot aye oblié de faire avertir de M. de Ramsay qui commandoit la ville d'envoyer chercher ce qu'on abandonnoit de vivre au camp, ce qui auroit mis Mr. de Ramsay en lieu de soutenir pand<sup>t</sup> quelque tems, en attendant Mr. le Ch<sup>er</sup>. de Levy à qui l'on avoit envoyé un courier pour qu'il vint prendre le command<sup>t</sup> du debris de l'armé, et qui peut être eut essayé de faire prendre la revanche du treize et notre armé mais la mort de Mr. le Marquis de Montcalm arrivé dans la nuit avoit fait perdre à ce que je crois la tête à ceux à qui le comm<sup>d</sup> restoit, qui furent occupés que à prendre la fuite, tant ils craignoient que les ennemis le lendemain tentassent de forcer nos retranchements.

Pand<sup>t</sup> la nuit du treize au quatorze les ennemis

firent de grand mouvement, ils furent reconnoître le passage après avoir été jusque dans le feaubourg de St. Roch, enfin ils vinrent sur les nuit à l'hospital general ou etoient tous les blessés, ou ils mirent selon le quartel une sauve garde, ils posterent une autre garde au moulin qui coupoit le passage du chemin de la petite riviere, une troisieme garde au moulin à tan au dessus de la coste d'Abraham ou ils ont etabli une redoute, dans laquelle ils avoient deux pieces de canons qui tirent des le soir sur les deux vaisseaux embossés à la petite riviere.

Le 14 7<sup>bre</sup>. les ennemis s'approcherent des mures de la ville à une demy porté de fusil ou ils ouvrirent la tranché; en vain de la ville veut-on s'opposer qu'ils etablissent des batteries qui prendront leur direction sur le bastion de St Louis, sy ce n'est une feinte pour couvrir mieux les dessins qu'on leur disoit avoir d'escalader nos mures, pour la defence desquelles il reste environ quinze cent hommes dont plus d'un tiers canadiens, à qui la et la crainte fait prendre la fuitte pour aller joindre notre armé que l'on dit être campé depuis la pointe au tremble au cap rouge, après avoir abandonné les retranchements avec un desordre sans egal.

Ce memme jour les ennemis ce presenterent au pont, mais nos gens qui dans la nuit avoient

dirigé trois à quatre piéces de canons au cas qu'on vint les attaquer, ce defendirent avec tant de fermeté que les ennemis furent contraints de ce retirer derriere les parapets du moulin ou apres avoir fait enlever grande quantité de poudres qui ce trouverent dans la maison d'un passagers, et pillé les marchandises appartenant à des particuliers de la ville, mirent le feu à la maison, après retournerent à l'entré du feaubourg St. Roch, d'ou leurs sold<sup>ts</sup> paroissent emporter quantité d'effets.

A huit heures du soir dans l'église des urcelines fut enterré dans une fosse faite par le travaille de la bombe, Mr. le Marquis de Montcalm décédé du matin à quatre heures après avoir recue tous les Sacrements. Jamais general n'avoit éyé plus aimé de la troupe et plus universellement regretté, il étoit d'un esprit superieur, genereux, doux, affable, familier à tout le monde ce qui luy avoit fait gagner la confiance de toute la colonie.

requiescat in pace.

Le 15 7<sup>bre</sup>. la ville qui depuis deux jours ce trouvoit investir fit en vain les derniers efforts par le grand feu qu'elle fit sur le camp ennemi : triste situation pour un brave homme qui ce trouve dans le cas de defendre une pareille place, reduit a deux jours de vivres à un quarteron avec un peu de blodainte, ration qu'il est obligé de diminuer à mesure que les femmes viennent ce

refugier dont le nombre depuis le jour de la bataille ce monte à quatre milles, sans esperance de secours de la part de notre armé paroître insensible aux cris d'une populace qui demande des vivres, enfin de fermer les oreilles aux representations des negotians qui furent luy dire qu'il seroit expediant pour la seureté de leurs biens et du peuple de traiter avec les ennemis pour pouvoir obtenir une capitulation honorable, que les ennemis ne pourroient refuser a une defence depuis plus de deux mois, qu'en vain on essayeroit de resister plus de trois jours, auquel tems il faudroit ce rendre sans pouvoir obtenir ce qu'on étoit en droit de demander actuellement aux ennemis : telle étoit la situation de Mr. de Ramsay lieutenant de Roy command<sup>e</sup> la ville. Ce memme jour Mr. le Marquis de Vaudreuil depêcha un officier au general anglois pour le prier de luy envoyer une liste de nos officiers prisonniers et luy recommander nos blessés.

Ce soir Mr. de Ramsay assembla tous les officiers de la garrison pour deliberer, quelle partit ils prendroient en cas qu'ils restassent plus de trois jours sans secours de notre armé. Il n'y a que l'acte de ce conseil de guerre qui peut faire connoître ce qu'il y fut arretté.

Le 16 7<sup>bre</sup>. les ennemis envoyerent differents detachements au cap rouge et dans la paroisse de

lorette pour couper, entierement toute communication de notre armé à la ville, en consequence ils arretterent hommes femmes enfants qu'ils trouvoient par les chemins et les conduisoient au camp ou ils étoient interrogé du general avec la permission duquel ceux qui avoient à faire en ville entroient, mais n'en resortoient plus.

Le 17 la ville ne pouvant se servir qu'avec beaucoup de peine de trois pieces de canons et deux mortiers sur les rempards du côté du camp des ennemis fit malgré tout un feu des plus vif sur les travailleurs de la tranché, qui est ouverte dans un terrain sy inegal qu'à peine la decouvre-t on de nos rempards, de l'aveu des officiers anglois qui venoient ce promener de leur camp à l'hospital general on scut que nos boulets et bombes ne les incommodoient point, et que sous trois jours au plus tard ils auroient une batterie de vingt six à trente canons du calibre de trente six qui batteroit en brege; tout ce jour notre detachment au pont fit la fusillade avec la garde ennemie en deca au moulin nos vaisseaux embossés à l'entré de la riviere St. Charle tirerent vivement sur la deroute ennemie etablie en haut de la coste d'Abraham, d'ou les ennemis tirerent tout le jour sur la batterie du palais d'ou nos gens ripostoient mais tous leurs boulets donnoient dans la coste.

Vers les midy plusieurs vaisseaux de guerre ce

detacherent de la flotte et mouillerent à la pointe de Levy donnant à penser qu'ils vouloient venir s'embosses dans la nuit, ce qui donna lieu de faire bonne garde sur les batteries des rempards qui defendent la rade, ou les deux tiers de la garrison ce trouvent occupés pour le service des canons.

Ce memme soir les differents mouvements des ennemis faisant penser Mr. de Ramsay qu'ils pourroient avoir pris le partie d'escalader la ville et ce voyant reduit qu'avec cent pochettes de vivres qu'il venoit de recevoir tout mouillé sans apparence d'autre secour crut enfin devoir traiter pour obtenir une capitulation honorable, en consequence il deputa Mr. Joannes cap<sup>me</sup> aide major au regiment de Languedoc pour convenir des demandes que notre command<sup>t</sup> vouloit faire aux ennemis avant que de leur livrer sa place, aux quelles ils consentirent à l'exception que la garrison ne seroit point renvoyé à l'armé, à quoy Mr. Joannes feignit ne pouvoir accorder sans les ordres du command<sup>t</sup> pour cette effet les ennemis accorderent à Mr. Joannes un delais depuis sept j'usqu'à onze heure pour en prévenir Mr. de Ramsay qui renvoya aussitôt Mr. Joannes avec ordre de conclure la capitulation, tout la nuit le tems pluvieux on fit pand<sup>t</sup> l'absence de notre officier bonne garde sur les rempards du côté du camp des ennemis.

Le 18 7<sup>me</sup>. a huit heure du matin fut de retour Mr. Joannes avec trois copies de la capitulation, que Mr. de Ramsay ayant signé et gardé une copie par devers luy, renvoya les deux autres au general anglois, qui detacha quelques compagnies de grenadiers qui vinrent prendre possession des postes de la ville, en attendant que la garrison que les ennemis destuioient vint enfin prendre possession de la ville, ce qu'ils firent à trois heures et demy quoy qu'on fut convenu que ce seroit à six heures du soir du memme jour que la capitulation aourc'it été signé.

La Capitulation demandée de l'autre part a été accordée par son Excellence generale Townshend Biigadier des armes de Sa Majesté Britanique de la manière et conditions exprimes si dessous.

Articles de la capitulation demandée par Mr. de Ramsay Lieutenant pour le Roy Commandant les haute et basse ville de Quebec Chevallier de l'ordre militaire de St. Louis à son Excellence le general des troupes de Sa Majesté Britanique.

#### Article Ier.

La garrison de la ville composée des tronpes de terre, de marine et matelots sortiront de la ville avec armes, bagages, tambourg, batants meche allumée deux pièces de canons de France a 12 coups a tirer par

#### Article Ier.

Mr. de Ramsay demandent les honneurs de la guerre pour sa garrison et qu'elle soit ramenée à l'armée en surt à par le chemin le plus cour avec armes et bagages, six pieces de canons de fontes, deux mortiers ou

chaque pièce et sera embarquée le plus commodement qu'il sera possible pour être mise en France au premier pont.

**Article 2e.**

Accordée en mettant bas les armes.

**Article 3e.**

Accordés...

**Article 4e.**

Accordée...

**Article 5e.**

Accordée...

**Article 6e.**

Libre exercice de la religion romaine, sauvegarde accordée

obusiers et douze coups à tirer par pièce.

**Article 2e.**

Que les habitans soient conservé dans la possession de leur biens maisons et privilèges.

**Article 3e.**

Que les dits habitans ne pourront être recherché pour avoir pris les armes à la defence de la ville attendu qu'ils y ont été forcé et que les habitans des colonies des deux couronnes y servent également comme militaires.

**Article 4e.**

Qu'il ne sera pas touché aux effets des officiers et habitans absent.

**Article 5e.**

Que les habitans ne seront point transféré ny tenu de quitter leurs maisons jusqu'à ce que l'on a dit traité définitivement entre Sa Majesté trescristienne et Sa Majesté Britanique, aient réglé leurs Etats.

**Article 6e**

Que l'exercice de la religion Catholique apostolique et

à toute personne religieuse ainsi qu'à Mr. L'évêque qui pourra venir exercer librement et avec déssence les fonctions de son état lorsqu'il jugera à propos jusqu'à ce que la possession du Canada n'aient été desidée entre Sa Majesté tres crotienne et Sa Majesté Britanique.

**Article 7e.**

Accordée...

**Article 8e.**

Accordée...

romaine sera conservée, quel'on donnera des sauvegarde aux maisons ecclesiastiques religieux et religieuses particulièrement à Monseigneur l'évêque de Quebec qui est remply de zelle pour la religion et de charité pour le peuple et son diocese desirent y rester constamment. Exercer librement et avec la dessence que son Etat a les sacré ministre de la Religion romaine Son autorité episcopalle dans la ville de Quebec lorsqu'il jugera à propos jusqu'à ce que la possession du Canada n'aient été desidée entre Sa Majesté tres crotienne et Sa Majesté Britanique.

**Article 7e.**

Que l'Artillerie et munitions de guerre seront remis de bonne foy et qu'il en sera dressé un inventaire.

**Article 8e.**

Qu'il en sera ussé envers les blessés malades, commissaires aumoniers, medecins, chirurgiens, apotiquaires et autres personnes employée au service des hopitaux, conformement au traité déchange du 6 fer. 1769 convenü entre leurs Majesté tres crotienne et Brit.

**Article 9a.**

Accordée...

**Article 10a.**

Accordée...

**Article 11a.**

**Article 9b.**

Qu'avant de livrer la porte et l'entrée de la ville aux troupes angloise, leurs general voudra bien mettre quelque soldats pour estre mis en sauvegarde aux eglises couvents et principales habitations.

**Article 10b.**

Qu'il sera permis au lieutenant du Roy command' dans la ville de Quebec d'envoyer informer Mr. le Marquis de Vaudreuil Gouverneur General de la reddition de la place, comme aussi que le general pourra ecrire au Ministre de France pour l'en informer.

**Article 11b.**

Que la presente capitulation sera executée suivant sa forme et teneur sans qu'elle puisse estre sujette à inexecution sous pretextes de repressaille ou pour inexecution de quelque capitulations, precedentes.

Le present traité a été fait et arresté d'ouble entre nous au camp devant Quebec le 18e 7bre 1759.

Signé a la minutte en Saunders. gr

Deramsay.

Townhend.

Le 19 7<sup>bre</sup>. les ennemis firent malgré la garnison qu'ils avoient envoie occuper la place de la ville, entrer un corp de troupes de 4 a 500 hommes, leur artillerie qui devoit battre la place quantité de minutions de guerre et de bouche ; les vaisseaux entrerent en rade et mouillerent sur deux lignes depuis l'ance de Sillerie jusqu'au Sault. Montmorency ; ils firent débarquer un corp de 12 à 1300 hommes qui furent camper à leur camp de la coste d'abraham où ils firent conduire une quantité de bœufs, vaches, et moutons.

Ce memme jour notre detachment au pont malgré la reddition de la place voulurent continuer à ce deffendre, firent un feux des plus vif sur les differents detachements ennemis qui alloient ca et dela, le general anglois depecha un de ses officiers. à Mr. de Ramsay luy signifier qu'il eut à faire retirer notre monde du pont sous les canons de la ville, Mr. de St. Vincent fut detaché pour enjoindre à notre officier de ce retirer, ce qu'ayant fait les ennemis aussitôt s'emparerent de nos retranchements d'ou ils enleverent ce qu'ils trouverent de munitions de guerre et de bouche, firent piller ce qui restoit d'equipages de notre ariné pendant ce jour arriverent deux officiers detachée de Mr. le General l'on ne scut point le sujet de leurs embassade de ce jour embarquée la garnison.

Le 20 7<sup>bre</sup>. il arriva à la ville plusieurs deser-

teurs de notre armé qui par leurs depositions qu'on ignoroit, firent faire de grands mouvements aux ennemis qui monterent avec quantité de berges jusqu'au cap rouge, ou la veille ils avoient envoyé un detachement de cinq à six cent hommes occuper ce poste un memme nombre à lorette, à fin de couper toutte communication à notre armée à laquelle on ne pouvoit aller davantage sans un passeport du general anglois, non plus que pour sortir de la ville, d'ou cependant pendant la nuit nombre de soldats, matelots, et canadiens se sauveroient pour aller joindre notre armée, ce dont les ennemis s'apercevant firent tirer à mitraille dessus ; malgré cette precaution de leurs part, notre monde continuerent à ce sauver lorsqu'il voyoient leur de pouvoir le faire.

Le 21 7<sup>bre</sup>. les bourgeois et habitans de la dependance de Quebec de trois lieues à la ronde preterent sermant de fidelité, ceremonie qui dura depuis le matin jusque vers les trois heurs de l'apres midy, que le general anglois fit battre un banc, par lequel il fut permis d'aller et de venir librement pour vaquer à leurs affaires et de rentrer possibles possesseurs de leurs biens, mais quelles biens veut-il que nos habitans aillent occuper apres les ravages qu'il a fait commettre, bruller les maisons, emmener les bastiaux et piller les meubles, c'est à ce jour qu'on vit sortir du fond

des bois nos pauvres femmes, trainant après elles leurs petits enfants, mangés des mouches sans hardes, criants la faim, quel coup de poignards pour les pauvres meres, qui ne savent sy elles ont des maris et ou ils les prendront et quelle assistance, elle donneront à leurs pauvres enfants à l'entré d'une saison pendant laquelle on a de la paine de se garantir, lorsqu'elles estoient arrangés dans leurs menages les sieges de Jerusalem et de Samarie ne representent rien de plus affreux.

Le 22 7<sup>bre</sup>. l'amiral Saunder fit signifier à Mr. de Ramsay et aux officiers de la garrison, ainsy qu'à tous ceux qui passoient pour France de ce rendre chacuns a bord de leurs paquebots, Mr. de Ramsay que j'allois voir vers les six heures du matin me dit d'embarquer avec Mr. de St. Vincent-cap<sup>re</sup>. de la colonie, chevalier de St. Louis, sur le navire le haupoint à bord duquel étoit desja embarque 68 matelots de ma batterie, a neuf heurs après avoir fait mais adieux au Messieurs du Siminaire avec les quels je prenoient ma pantion pendant le siege je m'embarqué.

Le 23 7<sup>bre</sup>. vers les dix heures du matin nous appareillames quatre paquebots, l'aide Marie le Lauret, le honfwot sur lequel je suis avec environ 280 matelots, à dix heurs nous fimes voille les vents à l'E. N. E. presque calme le tems brumeux ayant deux chaloupes du bord de l'Amiral pour nous

remorquer, vers les midy les vents etant devenus au O. N. O. petit frais l'on mit toutes voiles dehors et continuames notre route jusqu'au commencement du flotte qui nous prit à six heures du soir et nous obligera de mouiller l'ancre vis à vis du bout de l'isle d'Orleans lieu distant de Quebec de 7 lieues.

Le 24 7<sup>bre</sup>. a 7 heurs du matin continuation de vents de O. N. O. beau frais variable a O. S. O. nous avons appareillé de la rade de l'isle Madame, ou nous avons laissé 13 vaisseaux de guerre ennemis mouillé entre autres trois de 3 ponts, et deux fregattes ou corvettes, une fregatte partie de la rade de Quebec avec nous de 30 canons d'estimée pour nous convoier en dehors du fleuve. Si mis à faire route pour aller chercher la traversse nous la suivimes de pres ayant l'amare à babord gouvernant depuis le N. E. au Nord, à midy nous etant trouvé paré de la traversse de Ste. Anne. Nous avons dirigé notre route vers l'isle au coudre gouvernant à l'E. N. E. et N. E.  $\frac{1}{4}$  E. a 2 heures de l'après midy nous avons donné dans l'isle au coudre, la ou nous avons trouvé 8 vaisseaux, 2 fregates et une galiotte à bombes mouillés dans cette baye poursuivant notre route toutes voiles dehors, gouvernent depuis l'E. N. E. a l'E  $\frac{1}{4}$  S. E. pour aller chercher les pellerins la ou nous avons mouillé l'ancre a 6 heures du soir par les 16 brasses

d'eau fond de sable vaseux lieu distant éloigné de 25 a 30 lieues de Quebec.

Le mardy 25 7<sup>bre</sup>. a 6 heures du matin nous avons levé l'ancre toutes voilles dehors grand frais les vents au O. N. O. tems cleire faisant la route du N. E. et N. E.  $\frac{1}{4}$  E. jusqu'à six heures du soir que nous avons mouillé l'ancre à l'isle au lièvre dans l'ouest du pot à l'eau de vie par 8 brasses d'eau fond de sable fin vaseux lieu distant de Quebec de 35 à 40 lieues.

Le 26 7<sup>bre</sup>. les vents a O. N. O. beau frais le temps cleir et froid. Nous fumes bien surpris le matin de ne pas mettre à la voile, c'est alors que notre cap<sup>te</sup>. nous dit que la fregatte qui nous convoyoit etoit à dessin de nous garder j'usqu'à l'arivée de l'Amiral Duril qui doit sortir avec nous du fleuve. Malgre les representations que Mr. de Ramsay envoya faire au cap<sup>te</sup>. de la fregate qui ne donna d'autres reponces que de dire que telles etoient ses ordres, il faillut avoir la douleur de voir passer journellement le vent favorable de O. S. O. et leurs vaisseaux qui s'en alloit et prendre le partie de la patience, triste sort de ce voir dans un mauvais battiment, entassés les uns sur les autres sans autre nourriture que du bisquit entierement pourris ou grueaux espèce de farine d'avoine ou il y a moitié paille pour faire de la bouillits avec un peu de bœure mellé de suif.

C'est la nourriture qu'on nous donna le lundy mercredy et vendredy le dimanche mardy et jeudy l'on nous donne du bœuf salé pourri ou du lard passablement bon, enfin le samedi l'on nous donne un peu de pois vert du bœure et un peu de fromage. C'est aussy qu'on nous traitent et que nous devons l'être jusqu'à notre arrivée en france que nous n'avons pas lieu de nos promettre, la crainte on nous sommes que la maladie ne se mettent dans le navire, ou les pous commencent déjà à nous éplucher, heureusement pour nous autres officiers de marine que Mr. de St. Vincent ce soient embarqué avec sa famille, bien munis de provisions qu'il veut absolument partager avec nous, il nous ôblige de la maniere la plus ôbligente de faire ordinaire avec luy cette heureuse rencontre nous adoucit beaucoup la vie; vingt jours ce sont passé sans que l'amiral Duril ait paru vouloir venir ce qui a determiné Mr. de Ramsay de depecher Mr. Dejouannes à cette amiral pour seavoir ce qu'il pretendoit fare de nous, et qu'il étoit surpris apres des promesses autentiques de l'envoyer en france avec sa garnison le plus commodement et par le chemin le plus court, il voulut exposer toute sa garnison à perir; soit que cette representation eut lieu ou que l'amiral Durel partir à ce tems, il parut le 19 8<sup>me</sup>. à la pointe du jour, et lorsqu'il fut par notre travers, il fit signal

d'appareiller, nos matelots preterent volontiers la main dans ce moment pour lever l'ancre et mettre à la voile, Vers le 11 heures ; les vents nous contrarierent vers les 4 heures du soir de la partie de N. E. mais le vent ayant calmé tout plat à 6 heures, nous mouillames l'ancre sous l'isle du Bique par les 13 brasses d'eau fond de sable et gravier, ou le lendemain apres que l'amiral nous eut envoyé de l'eau du bisquit et du lard, en remplacement de celui que nous avons consommé depuis notre depart de Quebec, à bord de nos quatre paquebots, fit signal d'appareiller, ce que nous fimes avec bien de la joye sur les 11 heures.

Le 20 8<sup>me</sup>. les vents variables du S. S. O. à ouest petit frais le tems passablement beau faisant la route de l'Est et E  $\frac{1}{2}$  S. E. toutes voilles dehors, à 4 heures les vents nous ayant contrariés de la partie du S. S. E. mais les calmes etant survenus et continué pendant près de deux jours que les vents ce jetterent au S. E. pendant 6 à 7 heures, apres quoy etant venus O. N. O. grand vent nous avons pris tous les ris au humiers et gouverné à l'E. S. E. le temps couvert et pluvieux continuant de faire divers route jusque sur le grand Banc de Terre Neuve, ou nous fumes contraries environ 10 heures par les vents du S. E. petit frais ensuite les vents ce rejetterent dans la partie du O. S. O. variables à O. N. O. temps

clair et fin la mer belle portant toutes voiles dehors et faisant la route du S. E.  $\frac{1}{4}$  E. et E. S. E. qui nous pousserent jusque en deca des isles des assortis, ou apres un jour de calme ils revinrent au S. O. grand frais qui nous poussa en route jusqu'au premier meridien ou le 8 9<sup>bre</sup>. sur les quatre heures du soir nous trouvames un petit corsaire grenesay de 12 canons qui apres avoir demande des nouvelles de leur armée de Quebec nous dit qu'il se faisoit a 160 lieues du cap laizard qu'il y avoit 14 jours qu'il estoit party d'Angleterre et qu'il n'avoit pas scu la prise de quebec avant son départ de sorte que pour preuve de jouissance il fit crier 5 foy horas qui veut dire vive le froy, les vents continuerent de nous estre favorables. Nous dirigames notre route vers la partie de l'E.  $\frac{1}{4}$  S. E. toutes voiles dehors les vents à ouest grand frais, la mer un peu houluisse la maré à tribord le temps passablement beau.

Le 10 9<sup>bre</sup>. à 2 heures de l'apres midy les vents à O. N. O. grand frais le temps nuageux, la mer grosse faisant la route de l'E. S. E. et de E.  $\frac{1}{4}$  S. E. sous les deux hunniers et la mizaine ayant observé à midy la lattitude de 49° 8 minutes nous eumes connoissance d'un navire sous le vent à nous etant à la cape sous sa grande voile et l'artimon. nous arivames sur lui à fin de lui parler,

à 3 heures lui ayant parlé il nous a dit que Belle isle lui restoit à l'E. N. E. à 25 lieues de distance. Nous avons recontinué notre route sous la même voillure jusqu'à dix heures du soir que l'on a sondé et trouvé fond par les 66 brasses d'eau fond de sable fin gris avec quelque pointe d'alienne.

Pour lors l'on a cargué les hunniers et mis a la cape sous la grande voile jusqu'à minuit que l'on a fait servir sous la mizaine cargué la grande voile et fait la route à S. E. pour aller chercher l'isle dieu, les vents au N. O. grand frais par grenans, a 4 heures du matin l'on a mis les deux hunniers et la grande voile, les vents variables au N. N. O. l'on a tenu la route du S. E.  $\frac{1}{4}$  E. et E. S. E. à 7 heures du matin le temps clair et beau soleil. Nous avons vu un navire devant nous faisant notre route. Nous lui avons mis pavillon de parlementaire afin de lui parler, il n'a pas jugé nous attendre nous prennant sandont pour un mauvais navire.

Le 13 à midy ayant observé la hauteur de 46 d. 42 m. l'on a fait la route de l'E. S. E. et E.  $\frac{1}{4}$  S. E. toutes voilles dehors le temps clair la mer houlleuse les vents au N. N. O. variable au nord grand frais. A 2 heures l'on a gouverné à l'E. S. E. à 4 heures l'on a vû la terre devant nous à 4 lieues de distance que l'on a reconnu pour l'isle dieu.

Non signé.



